



**LGPM**

**Osta Amigo Axel, Robert Stéphane, Fleury Elodie, Lupo Coralie, Garcia Céline, Geairon Philippe, Lydie Canier**

**Date : Décembre 2018**

# REPAMO 2016

## Bulletins de la surveillance

Janvier à Juin et Décembre 2016



## Fiche documentaire

<b>Titre du rapport : Repamo 2016 - bulletins de la surveillance janvier à décembre 2016</b>	
<b>Référence interne</b> : R.RBE/SG2M/LGPMM 2018  <b>Diffusion :</b> <input checked="" type="checkbox"/> libre (internet)  <input type="checkbox"/> restreinte (intranet) – date de levée d’embargo : AAA/MM/JJ  <input type="checkbox"/> interdite (confidentielle) – date de levée de confidentialité : AAA/MM/JJ	<b>Date de publication</b> : 2018/12/31  <b>Version</b> : 1.0.0  <b>Référence de l’illustration de couverture</b> Crédit photo : Agnès Combette/2018  <b>Langue(s)</b> : Français
<b>Résumé/ Abstract :</b> Ce document compile l’ensemble des bulletins de la surveillance de la santé des mollusques marins émis au cours de l’année 2016 par le réseau REPAMO. Ces bulletins, édités à fréquence mensuelle, relatent les événements de mortalité notifiés au réseau ainsi que les résultats des analyses effectuées lors des prélèvements d’animaux réalisés sur les lieux des mortalités. Les bulletins sont diffusés aux instances professionnelles concernées (CRC, CNC, CDPMEM, CNPMEM, centres techniques), à la DGAL, à la DPMA, aux laboratoires d’analyses, à Ifremer ainsi que sur le site internet du REPAMO. Ils ont pour objectif de tenir les destinataires informés des épisodes de mortalités anormales de mollusques marins rencontrés sur le littoral français métropolitain et corse.	
<b>Mots-clés/ Key words :</b> REPAMO, surveillance zoonitaire, mollusques marins, mortalités	
<b>Commanditaire du rapport :</b>	
<b>Nom / référence du contrat :</b> <input type="checkbox"/> Rapport intermédiaire (réf. bibliographique : XXX) <input checked="" type="checkbox"/> Rapport définitif R.RBE/SG2M/LGPMM 2018	
<b>Projets dans lesquels ce rapport s’inscrit</b> (programme européen, campagne, etc.) : Mission institutionnelle d’Ifremer à la demande de la Direction Générale à l’Alimentation (DGAL)	
<b>Auteur(s) / adresse mail</b>	<b>Affiliation / Direction / Service, laboratoire</b>
<b>Osta Amigo Axel, Robert Stéphane, Fleury Elodie, Lupo Coralie, Garcia Céline, Geairon Philippe, Lydie Canier</b>	RBE-SG2M-LGPMM- La Tremblade
<b>Validé par : Christian Béchemin</b>	



Janvier 2016/ Numéro

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance Janvier 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

## Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

## Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

# I. Surveillance des Mortalités

## 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
17	D'Agas	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	

**Suite à un incident technique les résultats du suivi de la mortalité des individus sentinelles seront disponibles prochainement.**

Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	6						
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	3						
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	3						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	21						
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	7						
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	7						
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	33						
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	6						
17	Yves	Planifiée	< 1 an	5						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015

<sup>1</sup> Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

<sup>2</sup> Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

<sup>3</sup> Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

<sup>4</sup> Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf)

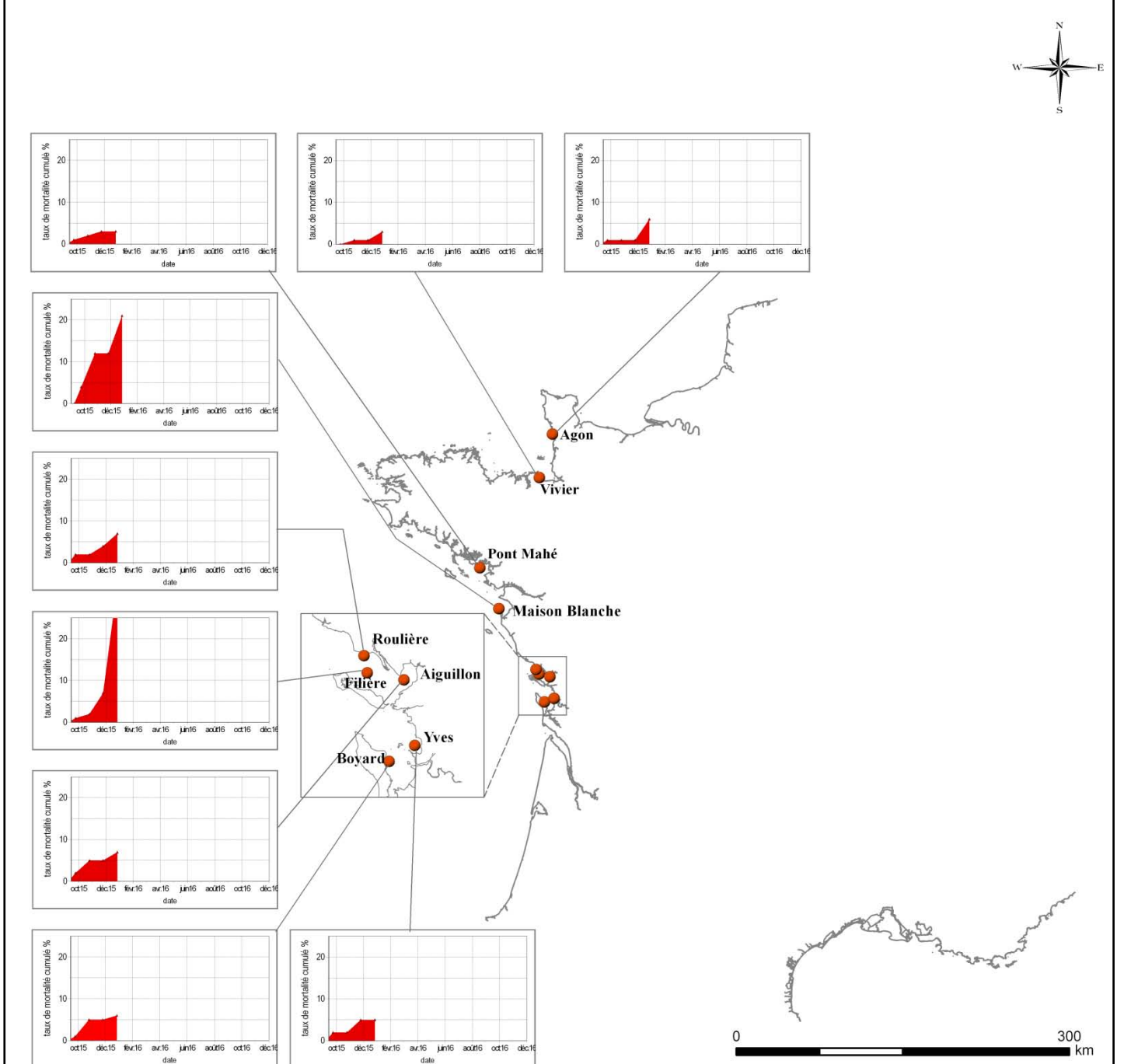
### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, aucun prélèvement n'a été réalisé dans le cadre de REPAMO 2.

## II. Synthèse des mortalités cumulées

### 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

Figure 1. Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2/2016 au mois de Janvier.







Février 2016/ Numéro 2

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance Février 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

## Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

## Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

# I. Surveillance des Mortalités

## 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	39,0	30 Juin 2015	29,5	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	35,0	5 Mai 2015	2,0	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Adultes	8,7	30 Juin 2015	2,9	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	39,8	2 Juin 2015	2,5	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>
			Juveniles	1,7					
			Adultes	2,6					
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	45,6	16 Juin 2015	23,2	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	5,5					
			Adultes	1,5					
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains	47,4					
			Juveniles	12,3					
			Adultes	8,6					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	48,2					
			Juveniles	15,2					
			Adultes	17,0					
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	42,3	18 Mai 2015	5,0	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	4,2					
			Adultes	3,7					
56	Pénerf-Rouvrán	Planifiée	Naissains	49,6					
			Juveniles	4,4					
			Adultes	1,9					

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	48,1					
			Juveniles	6,8					
			Adultes	4,8					
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	71,5	20 Mai 2015	57,2	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>
			Juveniles	9,9	20 Mai 2015	2,5	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>
			Adultes	7,4					
17	D'Agas	Planifiée	Naissains	63,3	19 Mai 2015	51,1	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	14,0					
			Adultes	13,9					
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	44,7					
			Juveniles	7,3					
			Adultes	2,5					
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	67,9	30 Avril 2015	32,5	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	20,5					
			Adultes	17,8					

Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	12	11 Février 2016	12	En cours	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Positif
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	ND						
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	4						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	29						
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	11						
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	15	22 Février 2016	11	En cours	En cours	En cours	En cours
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	41	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Positif
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	15						
17	Yves	Planifiée	< 1 an	8						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015

<sup>1</sup> Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

<sup>2</sup> Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

<sup>3</sup> Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

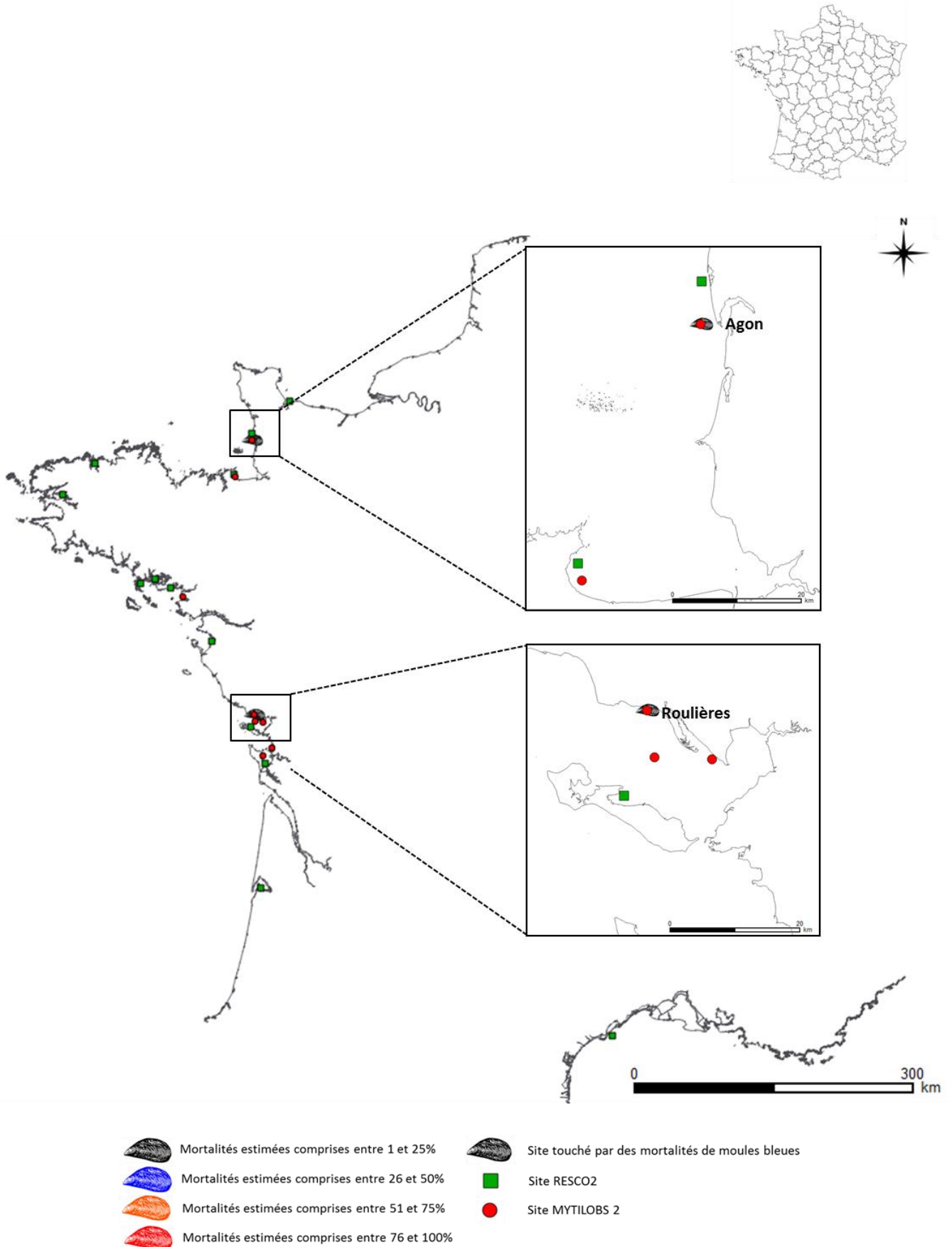
<sup>4</sup> Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_04009.pdf](http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, aucun prélèvement n'a été réalisé dans le cadre de REPAMO 2.

## II. Synthèse des mortalités de Février 2015

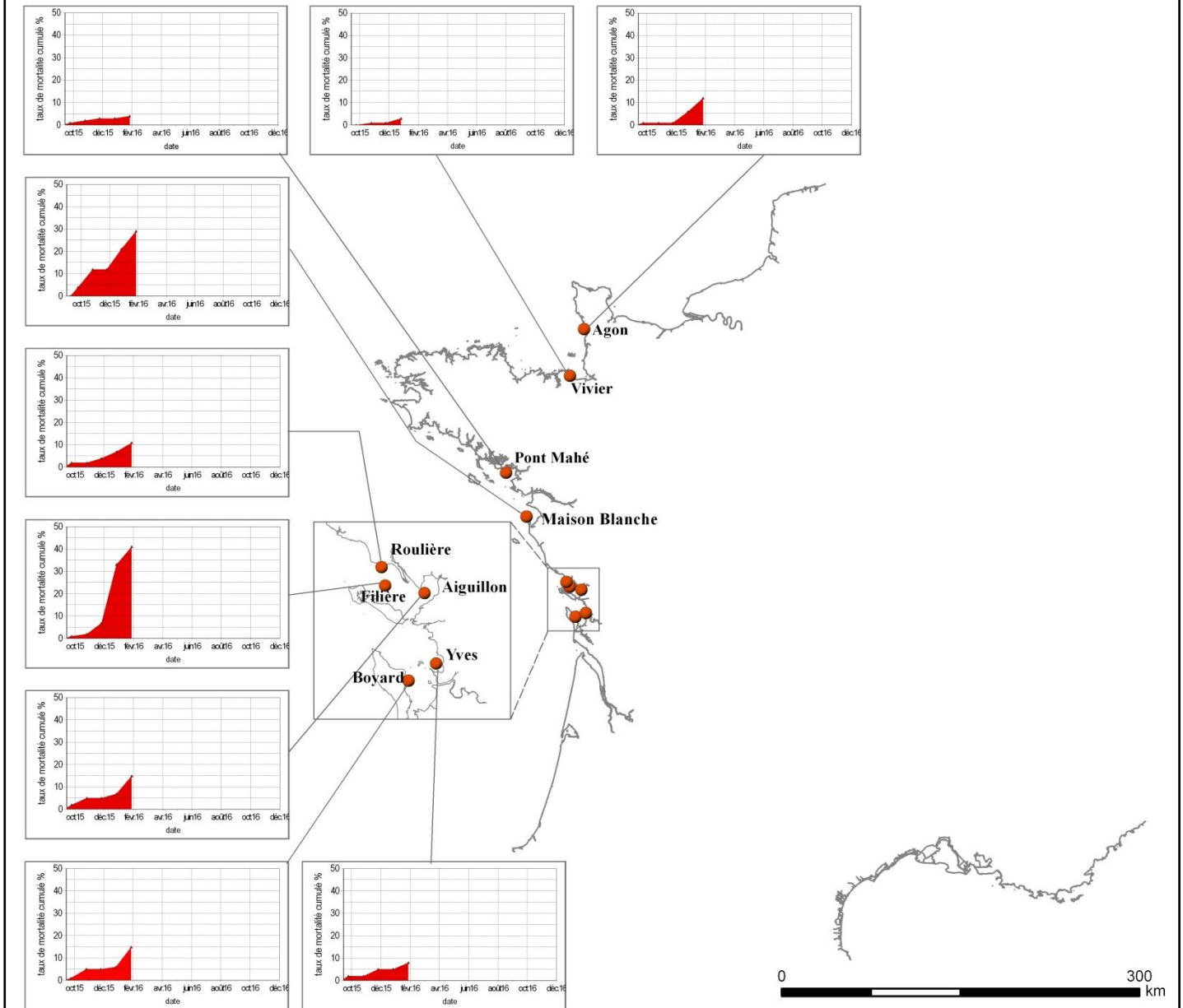
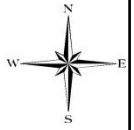
**Figure 1.** Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet de prélèvement au mois de Janvier.





## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

**Figure 3.** Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois de Février.







Mars 2016/ Numéro 3

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance Mars 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

## Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

## Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

## I. Surveillance des Mortalités

### 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	0,0	Pas de prélèvements réalisés, début du suivi en Mars 2016.				
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,4					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	0,3					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,4					
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,1					
			Adultes	0,0					
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,3					
			Adultes	0,0					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	0,1					
			Juveniles	0,3					
			Adultes	0,0					
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,4					
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,0					

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	1,8
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	0,3
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
17	D'Agas	Planifiée	Naissains	ND
			Juveniles	ND
			Adultes	ND
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	0,0
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	0,0
			Juveniles	0,0
			Adultes	0,0

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
 Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarius</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	12	11 Février 2016	12	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	4						
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	4						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	38						
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	17	22 Février 2016	11	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	17	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	46	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	18						
17	Yves	Planifiée	< 1 an	13						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

Dpt	Secteur	Espèces	Date observation	Date prélèvement	% mortalité lors du Prélèvement	Classe d'âge	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncles noirs	07 Mars 2016	08 Mars 2016	20	Juveniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Positif
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21 Mars 2016	22 Mars 2016	ND	< 1 ans	En cours	En cours	En cours	En cours

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

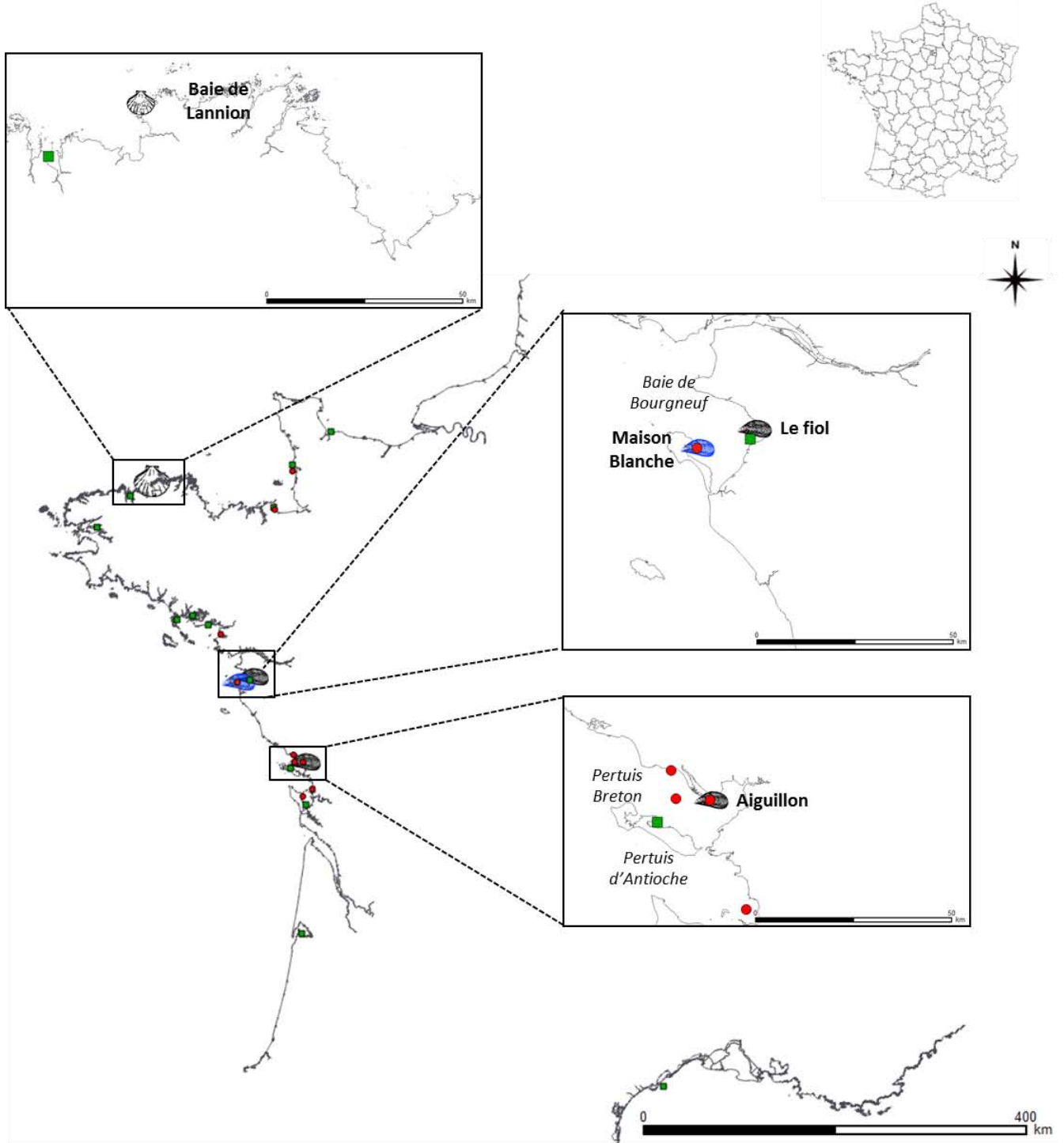
2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).









3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## II. Synthèse des mortalités de Mars 2016

**Figure 1.** Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet de prélèvement au mois de Mars.

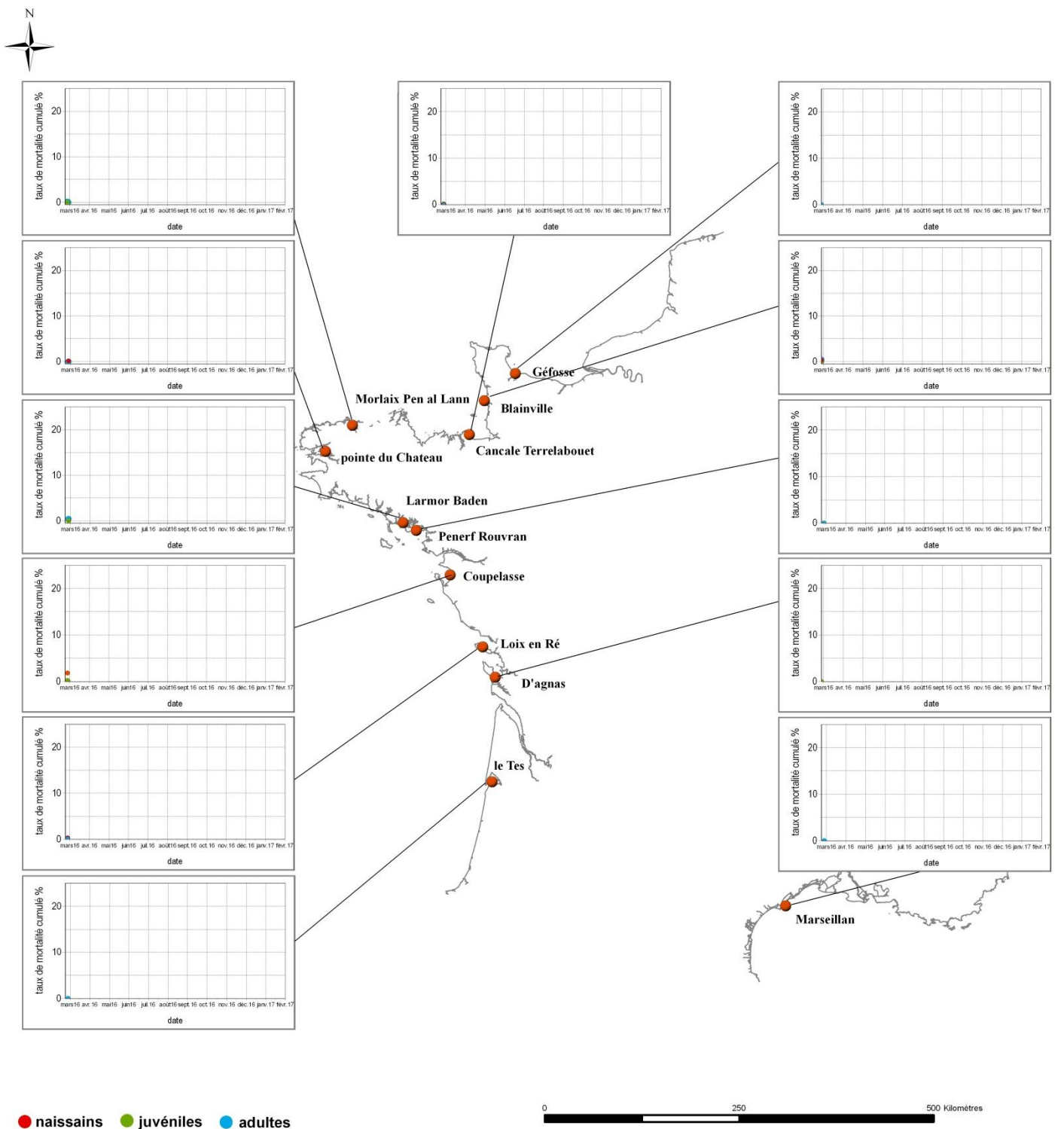


- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|  | Mortalités estimées comprises entre 1 et 25%   |  | Site touché par des mortalités de moules bleues   |
|  | Mortalités estimées comprises entre 26 et 50%  |  | Site touché par des mortalités de pétoncles noirs |
|  | Mortalités estimées comprises entre 51 et 75%  |  | Site RESCO2 non touché par des mortalités         |
|  | Mortalités estimées comprises entre 76 et 100% |  | Site MYTILOBS 2 non touché par des mortalités     |

### III. Synthèse des mortalités cumulées

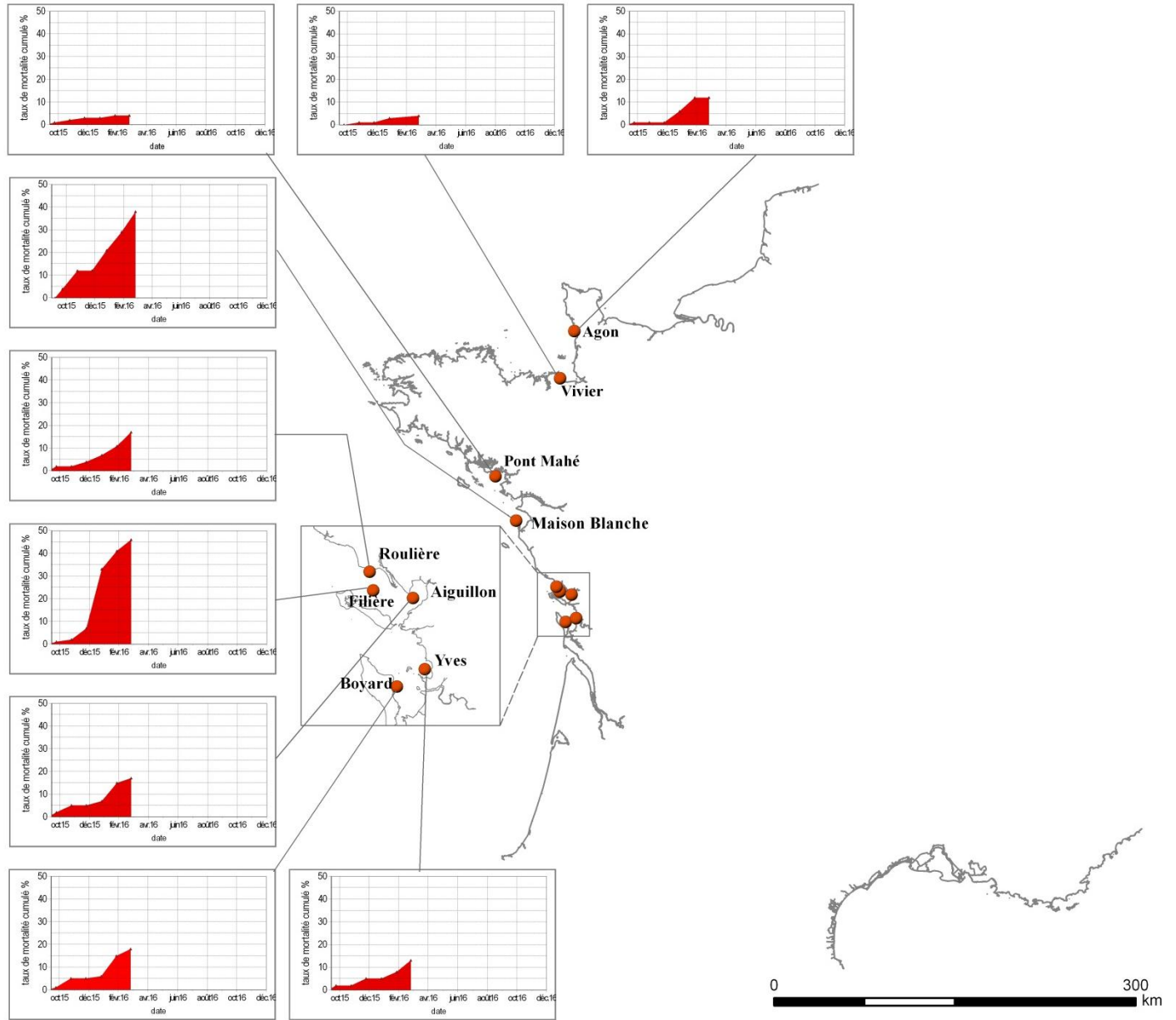
#### 1. Huîtres Creuses-RESCO 2

Figure 2. Carte représentant les mortalités cumulées des Huîtres Creuses pour les sites RESCO 2 au mois de Mars.



## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

**Figure 3.** Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois de Mars.







Avril 2016/ Numéro 4

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance Avril 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

## Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

## Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

# I. Surveillance des Mortalités

## 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	0,0	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>				
			Juveniles	0,3					
			Adultes	0,4					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	0,3					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,4					
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,1					
			Adultes	0,0					
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	1,5					
			Adultes	0,0					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	0,7					
			Juveniles	0,7					
			Adultes	0,4					
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,3					
56	Pénerf-Rouvrán	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,1					
			Adultes	0,0					

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	0,2
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	0,3
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
17	D'Agas	Planifiée	Naissains	0,0
			Juveniles	0,4
			Adultes	0,9
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	0,1
			Juveniles	0,1
			Adultes	1,1
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	0,0
			Juveniles	0,4
			Adultes	0,0

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarius</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	15	11 Février 2016	12	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	4	Pas de prélèvements réalisés.					
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	7						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	59	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	43	22 Février 2016	11	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	42	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	59	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	25	Pas de prélèvements réalisés.					
17	Yves	Planifiée	< 1 an	24						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

Dpt	Secteur	Espèces	Date observation	Date prélèvement	% mortalité lors du Prélèvement*	Classe d'âge	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncles noirs	07 Mars 2016	08 Mars 2016	20	Juveniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21 Mars 2016	22 Mars 2016	ND	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf La Frandière	Moules bleues	04 Avril 2016	<b>07 Avril 2016</b>	<b>30 %</b>	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
44	La Plaine-sur-Mer	Moules bleues	08 Avril 2016	<b>20 Avril 2016</b>	<b>&gt;50 %</b>	1 à 2 ans	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
50	Utah Beach	Moules bleues	15 Avril 2016	<b>21 Avril 2016</b>	<b>&lt; 10%</b>	Toutes classes	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
85	Pointe de la Roche	Moules bleues	08 Avril 2016	<b>21 Avril 2016</b>	<b>30 %</b>	1 à 2 ans	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
17	Marsilly	Moules bleues	08 Avril 2016	<b>21 Avril 2016</b>	<b>25 %</b>	1 à 2 ans	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>

\*Les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevage utilisés (Filières, bouchots...)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

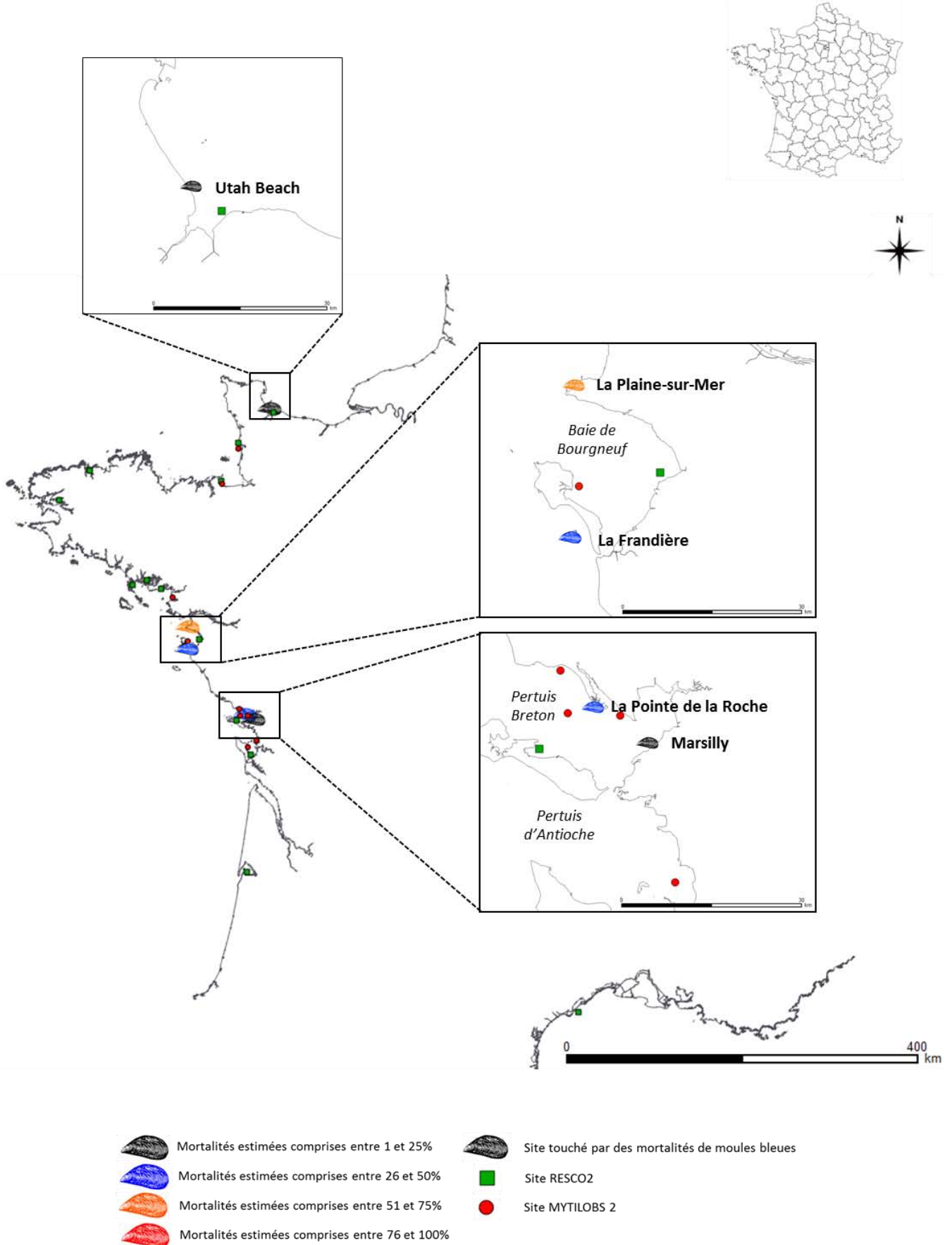
2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## II. Synthèse des mortalités d'Avril 2016

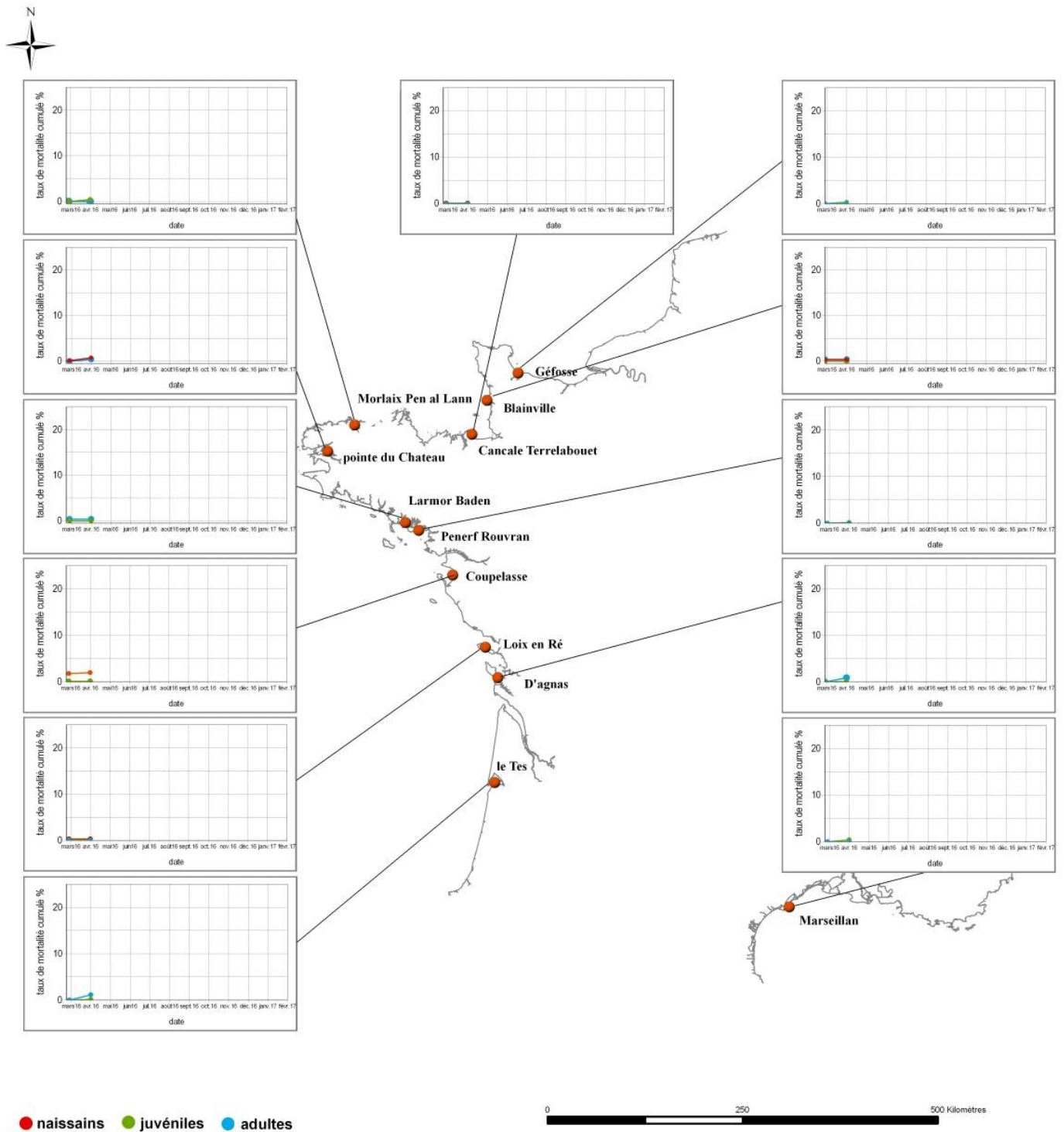
**Figure 1.** Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet d'un prélèvement au mois d'Avril.



### III. Synthèse des mortalités cumulées

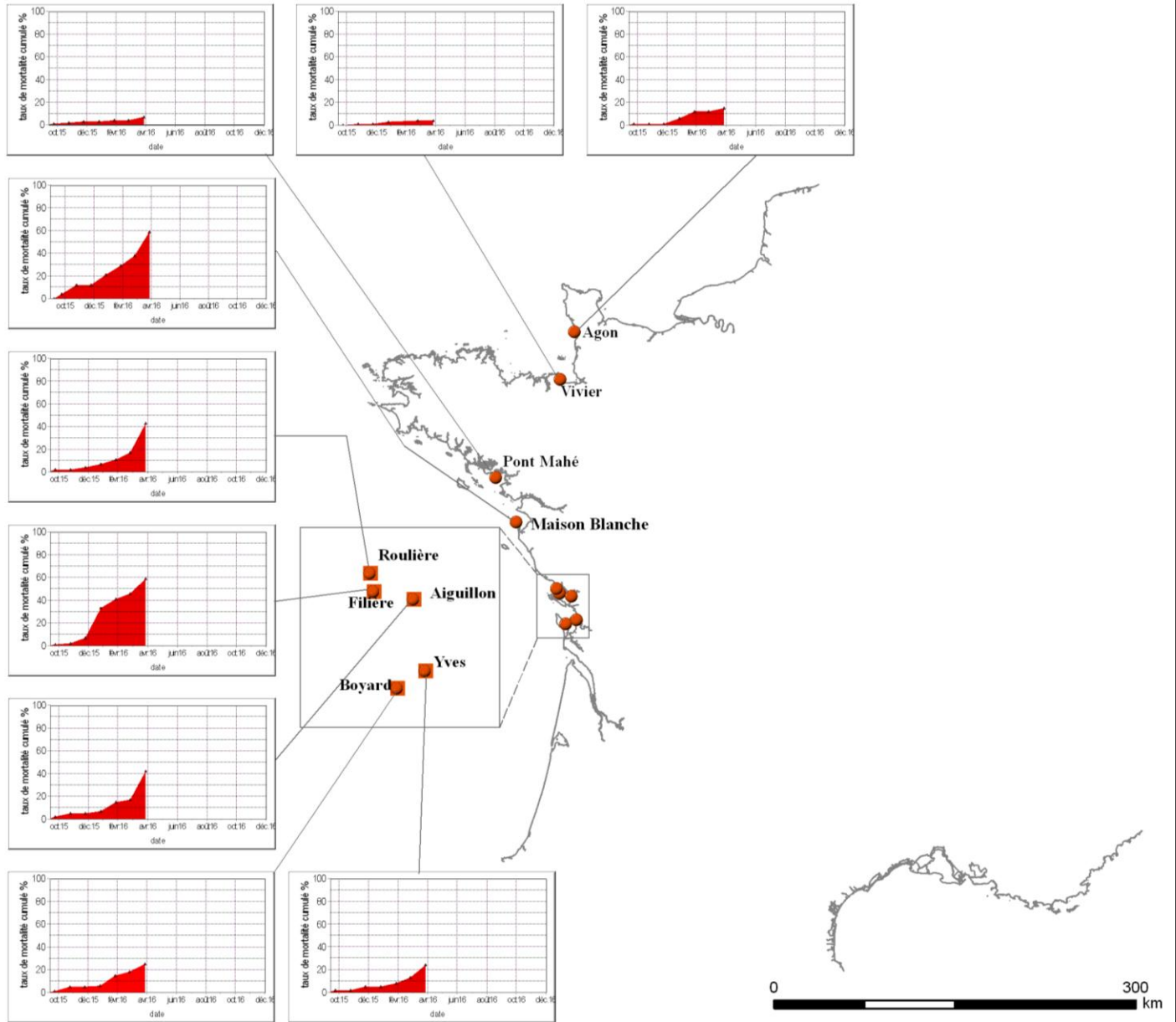
#### 1. Huîtres Creuses-RESCO 2

Figure 2. Carte représentant les mortalités cumulées des Huîtres Creuses pour les sites RESCO 2 au mois d'Avril.



## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

**Figure 3.** Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois d'Avril.







# Bulletin Surveillance Mai 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

## Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

## Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

## I. Surveillance des Mortalités

### 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	Vibrio aestuarianus <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	0,0	Pas de prélèvements réalisés.				
			Juveniles	0,7					
			Adultes	0,7					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	0,3					
			Juveniles	0,1					
			Adultes	0,4					
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	0,2					
			Juveniles	1,1					
			Adultes	0,0					
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains	6,4					
			Juveniles	2,9					
			Adultes	0,0					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	0,9					
			Juveniles	3,4					
			Adultes	1,5					
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	1,8	26 Mai 2016	1,8	En attente	Positif	En attente
			Juveniles	0,7	Pas de prélèvements réalisés.				
			Adultes	0,7					
56	Pénerf-Rouvrán	Planifiée	Naissains	62,4	24 Mai 2016	62,4	En attente	En attente	En attente
			Juveniles	0,8	Pas de prélèvements réalisés.				
			Adultes	0,0					

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	10,6	24 Mai 2016	10,6	En attente	En attente	En attente	
			Juveniles	0,6	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	0,0						
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	60,4	24 Mai 2016	60,4	En attente	<b>Positif</b>	En attente	
			Juveniles	3,5	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	1,5						
17	D'Agnas	Planifiée	Naissains	38,0	24 Mai 2016	38,0	En attente	<b>Positif</b>	En attente	
			Juveniles	2,0	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	1,9						
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	25,8	26 Mai 2016	25,8	En attente	<b>Positif</b>	En attente	
			Juveniles	0,8	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	1,8						
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	60,0	23 Mai 2016	60,0	En attente	<b>Positif</b>	En attente	
			Juveniles	4,9	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	0,0						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
 Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	20	11 Février 2016	12	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	6	Pas de prélèvements réalisés.					
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	12						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	69	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	72	22 Février 2016	11	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	70	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	75	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	35	Pas de prélèvements réalisés.					
17	Yves	Planifiée	< 1 an	26						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

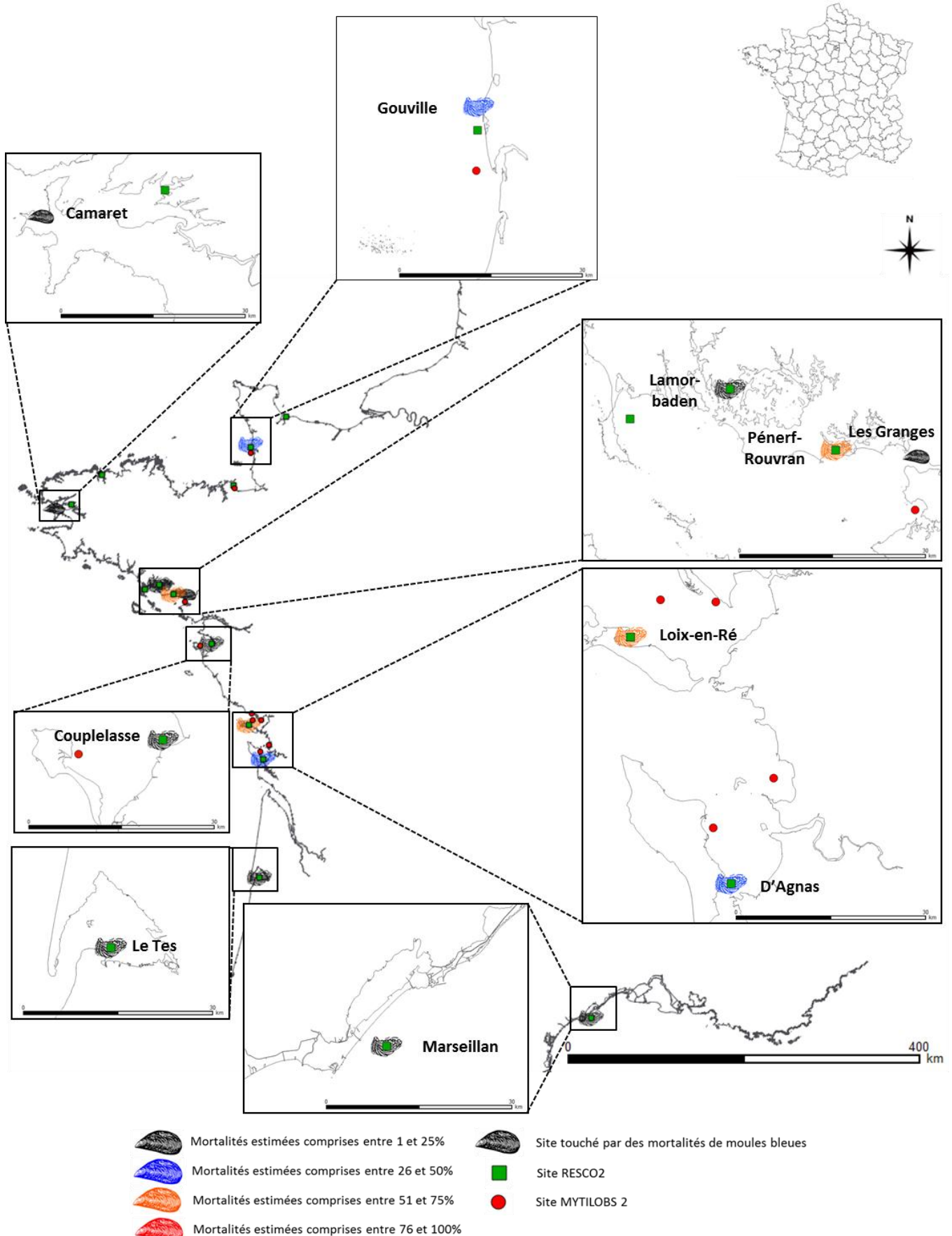
Dpt	Secteur	Espèces	Date observation	Date prélèvement	% mortalité lors du Prélèvement*	Classe d'âge	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncles noirs	07 Mars 2016	08 Mars 2016	20	Juvéniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21 Mars 2016	22 Mars 2016	ND	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf La Frandière	Moules bleues	04 Avril 2016	07 Avril 2016	30	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
44	La Plaine-sur-Mer	Moules bleues	08 Avril 2016	20 Avril 2016	>50	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Utah Beach	Moules bleues	15 Avril 2016	21 Avril 2016	< 10	Toutes classes	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Pointe de la Roche	Moules bleues	08 Avril 2016	21 Avril 2016	30	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Marsilly	Moules bleues	08 Avril 2016	21 Avril 2016	25	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
56	Les Granges	Moules bleues	<b>03 Mai 2016</b>	<b>26 Avril 2016</b>	<b>&lt; 5</b>	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
29	Camaret sur Mer	Moules bleues	<b>03 Mai 2016</b>	<b>09 Mai 2016</b>	<b>&lt; 25</b>	< 1 an	En attente	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Gouville-sur-Mer	Huîtres creuses	<b>24 Mai 2016</b>	<b>26 Mai 2016</b>	<b>35</b>	Naissain	En attente	<b>Positif</b>	En attente	En attente

\*Les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevage utilisés (Filières, bouchots...)

- 1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.
- 2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).
- 3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)
- 4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## II. Synthèse des mortalités de Mai 2016

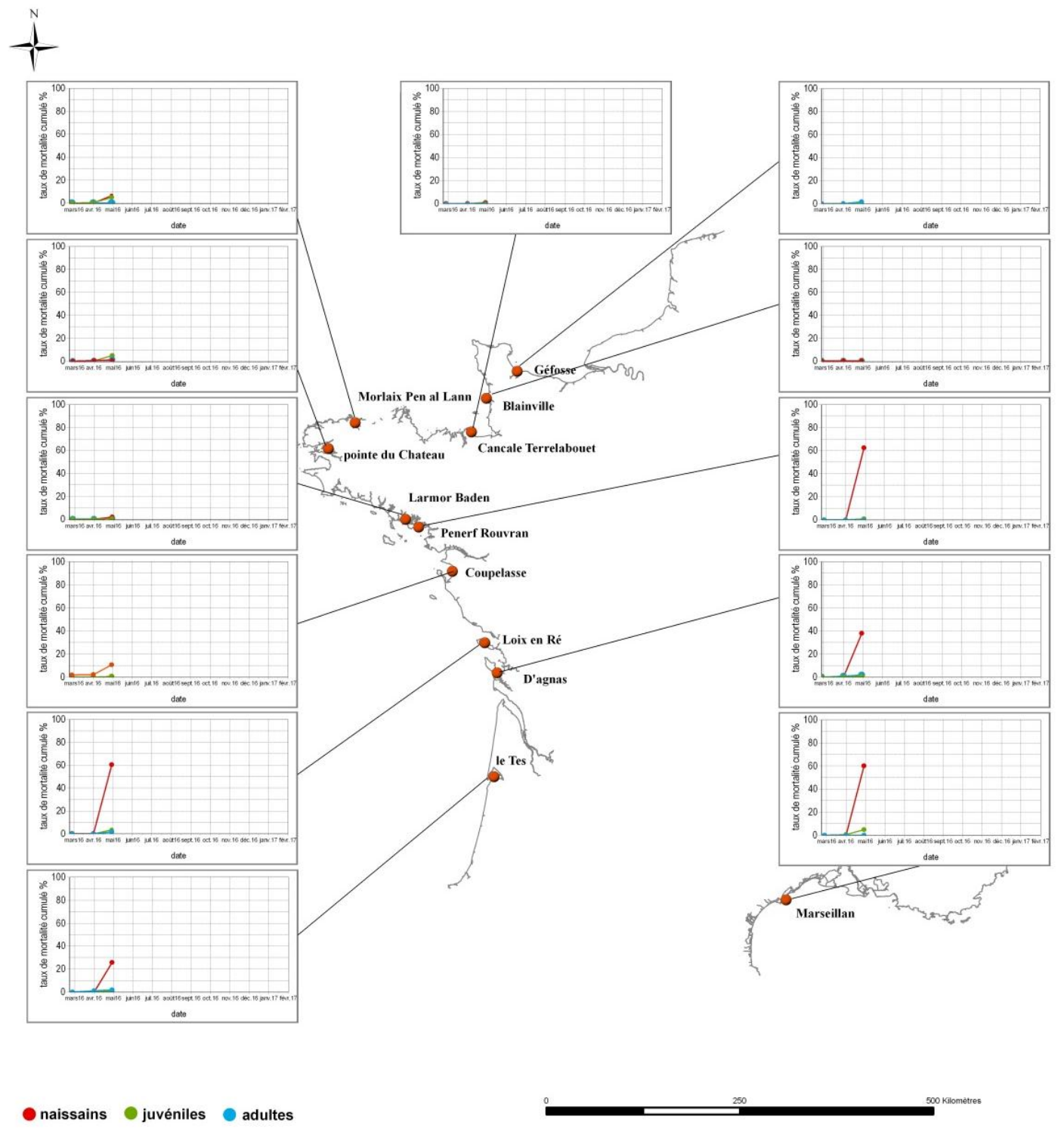
Figure 1. Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet d'un prélèvement au mois de Mai.



### III. Synthèse des mortalités cumulées

#### 1. Huîtres Creuses-RESCO 2

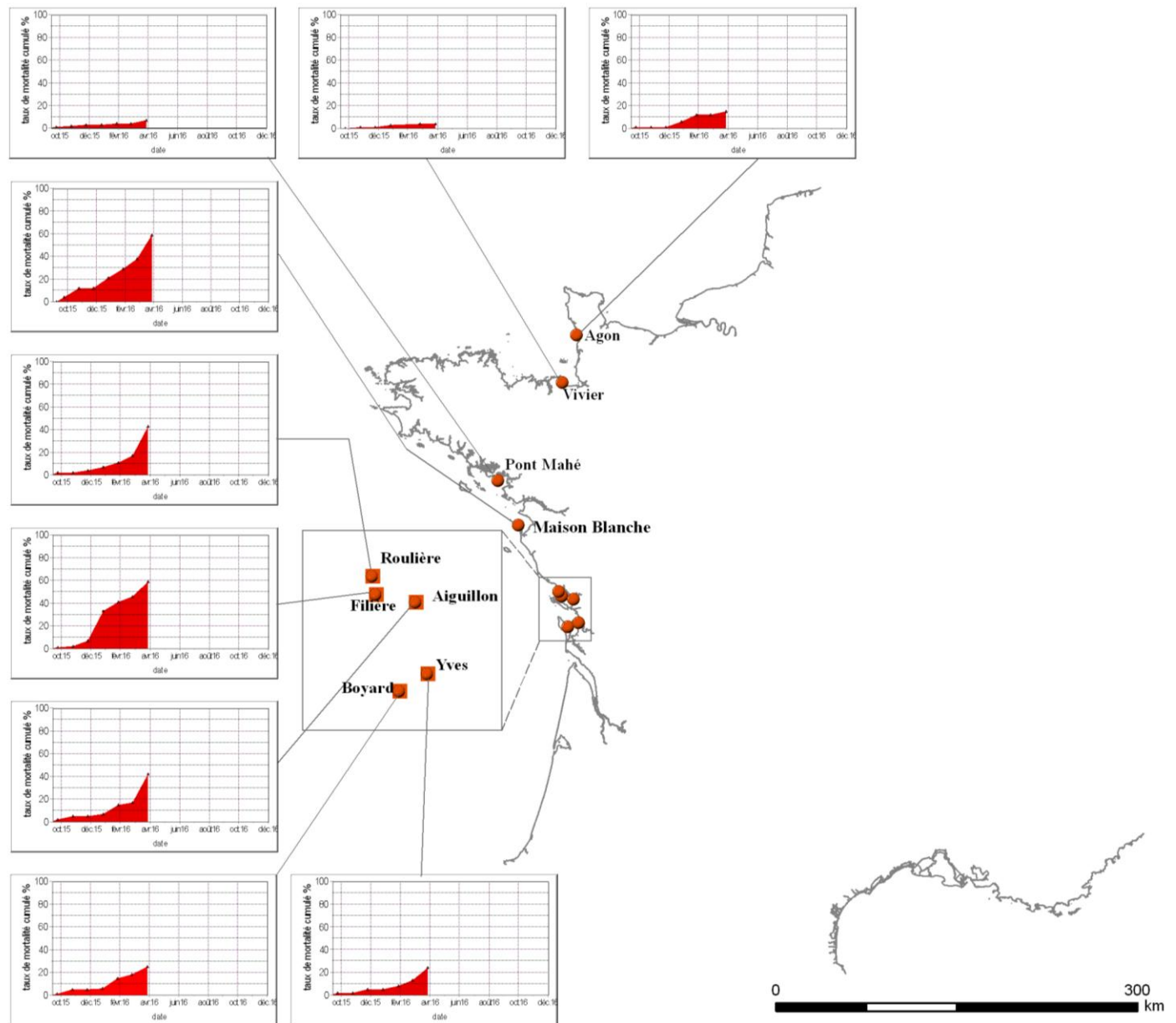
Figure 2. Carte représentant les mortalités cumulées des Huîtres Creuses pour les sites RESCO 2 au mois de Mai.





## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

Figure 3. Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois de Mai.





Juin 2016/ Numéro 6

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance Juin 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

## Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

## Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

# I. Surveillance des Mortalités

## 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	Vibrio aestuarianus <sup>4</sup>	Groupe Splendidus <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	29,4	20 Juin 2016	29,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	6,3	08 Juin 2016	2,0	Négatif <sup>1</sup>	En attente	En attente	En attente
			Adultes	1,5	Pas de prélèvement réalisé.					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	58,9	08 Juin 2016	34,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	0,7						
			Adultes	0,7						
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	66,9	Pas de prélèvements réalisés.					
			Juveniles	1,9						
			Adultes	0,0						
29	Morlaix-Penal Lann	Planifiée	Naissains	56,4						
			Juveniles	4,4						
			Adultes	0,4						
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	48,6	03 Juin 2016	43,4	En attente	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	6,2	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	4,5						
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	61,1	26 Mai 2016	1,8	En attente	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	1,1	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	0,7						
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains	69,0	24 Mai 2016	62,4	Négatif <sup>1</sup>	En attente	En attente	En attente
			Juveniles	1,3	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	1,0						
44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	48,2	24 Mai 2016	10,6	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	0,6	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	0,0						

17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	71,3	24 Mai 2016	60,4	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juvéniles	5,0	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>					
			Adultes	2,6						
17	D'Agnas	Planifiée	Naissains	46,5	24 Mai 2016	38,0	En attente	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juvéniles	4,5	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>					
			Adultes	2,8						
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	63,1	26 Mai 2016	25,8	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juvéniles	1,9	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>					
			Adultes	2,2						
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	72,4	23 Mai 2016	60,0	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juvéniles	6,3	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>					
			Adultes	0,0						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
 Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

<sup>1</sup> Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

<sup>2</sup> Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

<sup>3</sup> Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

<sup>4</sup> Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

							Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	24	11 Février 2016	12	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	9	Pas de prélèvements réalisés.					
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	14						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	80	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	75	22 Février 2016	11	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	73	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	81	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	45	Pas de prélèvements réalisés.					
17	Yves	Planifiée	< 1 an	37						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

Dpt	Secteur	Espèces	Date observation	Date prélèvement	% mortalité lors du Prélèvement <sup>1*</sup>	Classe d'âge	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncles noirs	07 Mars 2016	08 Mars 2016	20	Juveniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21 Mars 2016	22 Mars 2016	ND	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf La Frandière	Moules bleues	04 Avril 2016	07 Avril 2016	30	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
44	La Plaine-sur-Mer	Moules bleues	08 Avril 2016	20 Avril 2016	>50	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Utah Beach	Moules bleues	15 Avril 2016	21 Avril 2016	<10	Toutes classes	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Pointe de la Roche	Moules bleues	08 Avril 2016	21 Avril 2016	30	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Marsilly	Moules bleues	08 Avril 2016	21 Avril 2016	25	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
56	Les Granges	Moules bleues	03 Mai 2016	26 Avril 2016	<5	<1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
29	Camaret sur Mer	Moules bleues	03 Mai 2016	09 Mai 2016	<25	<1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Gouville-sur-Mer	Huîtres creuses	24 Mai 2016	26 Mai 2016	35	Naissain	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
62	Baie d'Authie	Coques	<b>06 Juin 2016</b>	<b>06 Juin 2016</b>	<b>50 à 100</b>	Toutes classes	<i>En attente</i>	<b>Négatif<sup>1</sup></b>	<b>Négatif<sup>1</sup></b>	<b>Négatif<sup>1</sup></b>
50	Coudeville	Moules bleues	<b>06 Juin 2016</b>	<b>07 Juin 2016</b>	<b>&lt;10</b>	1 à 2 ans	<i>En attente</i>	<b>Négatif<sup>1</sup></b>	<b>Négatif<sup>1</sup></b>	<b>Positif</b>

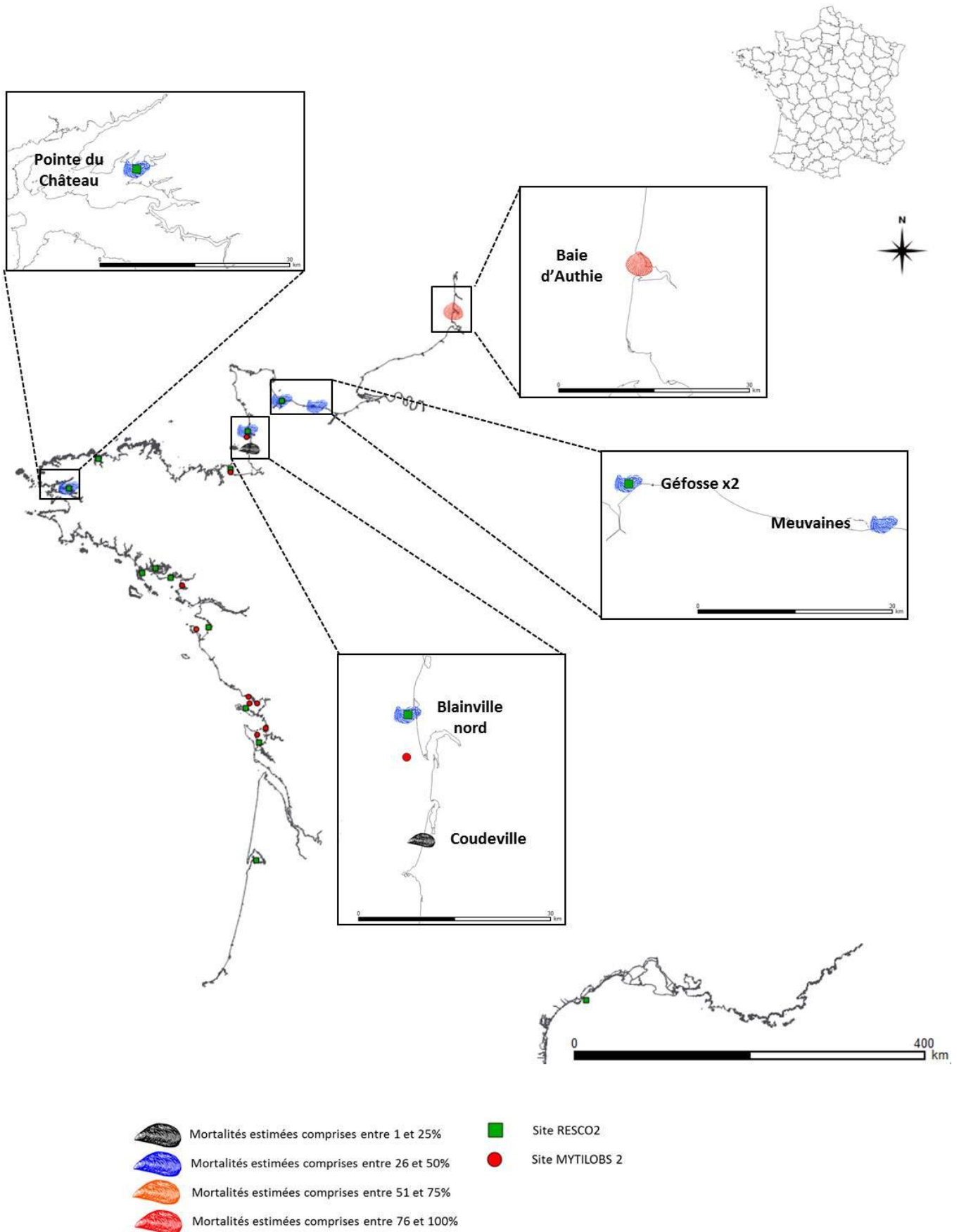
14	Meuvaines	Huîtres creuses	22 Juin 2016	27 Juin 2016	40	Naissain	En attente	<b>Positif</b>	En attente	En attente
----	-----------	-----------------	--------------	--------------	----	----------	------------	----------------	------------	------------

\*Les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevage utilisés (Filières, bouchots...)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.  
 2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).  
 3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)  
 4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## II. Synthèse des mortalités de Juin 2016

Figure 1. Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet d'un prélèvement au mois de Juin.

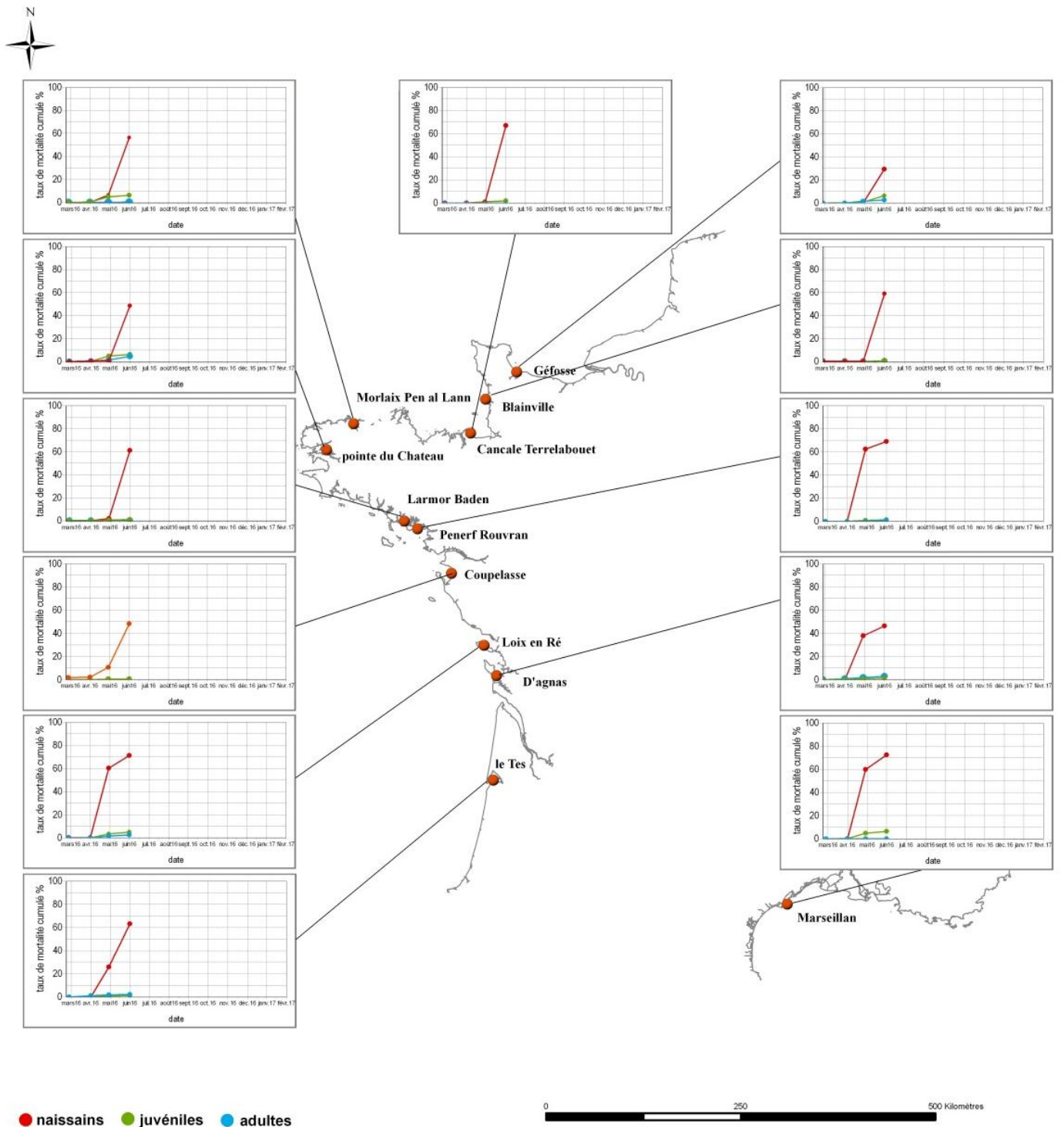




### III. Synthèse des mortalités cumulées

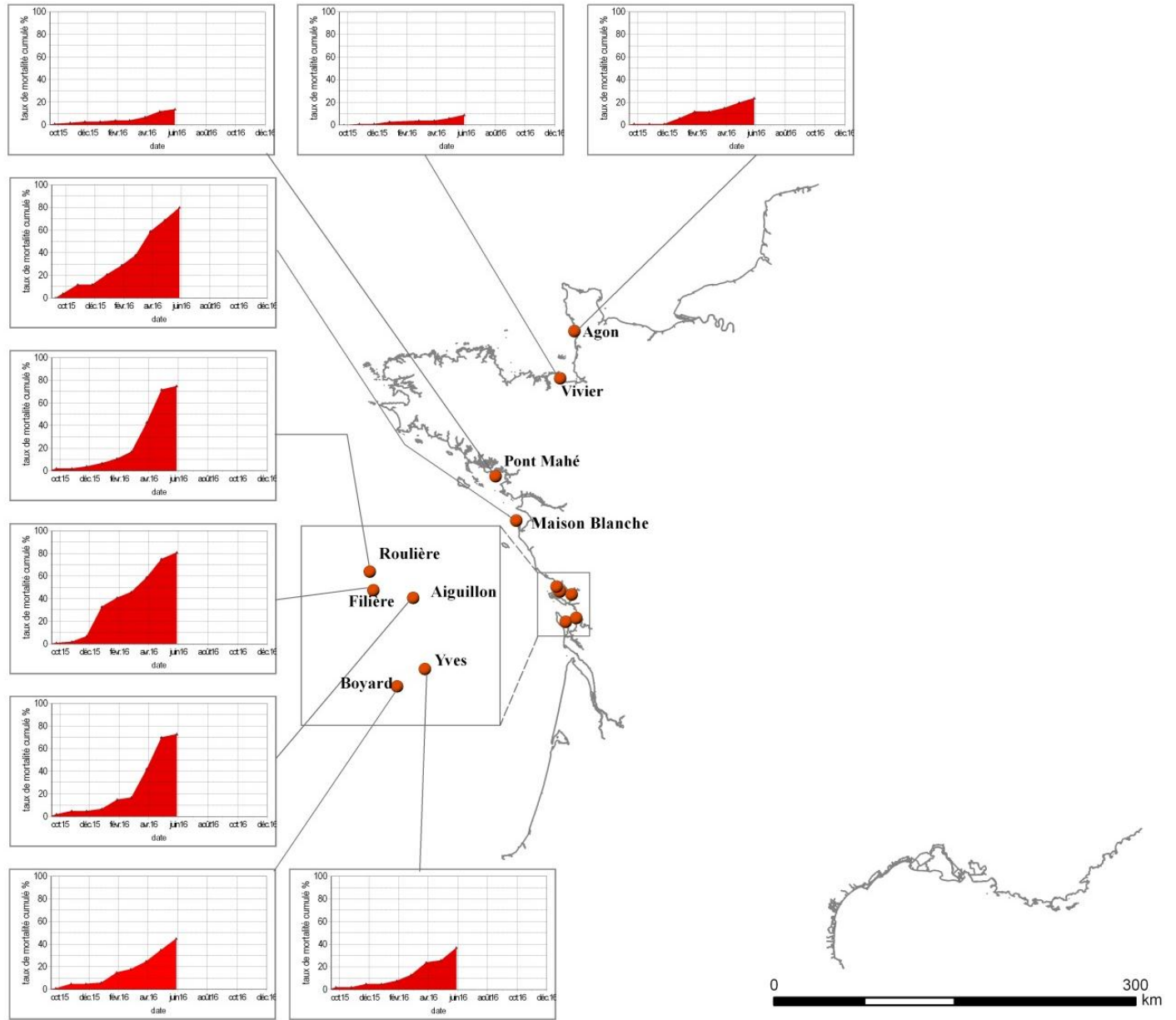
#### 1. Huîtres Creuses-RESCO 2

Figure 2. Carte représentant les mortalités cumulées des Huîtres Creuses pour les sites RESCO 2 au mois de Juin.



## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

**Figure 3.** Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois de Juin.





L. Canier<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, J. Normand<sup>3</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, A. Osta Amigo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

<sup>3</sup> Ifremer Port-en-Bessin

# Bulletin Surveillance

## Décembre 2016

Depuis 2015, les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs**, afin de répondre à **2 objectifs**:

**Objectif 1 : Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents** affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique, 3 axes sont mis en place :

**1.** La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO2

**2.** La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS2

Ces deux réseaux s'appuient sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.

**3.** La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO2.

Ce réseau s'appuie sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).

**Objectif 2 : Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques** affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

**4.** La surveillance planifiée, ciblée et foncée sur le risque d'introduction et d'installation de *Mikrocytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.

## I. Surveillance des Mortalités

### 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio. aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
14-50	Géfosse	Planifiée	Naissains	55,9	20-juin-16	29,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	67,8	08-juin-16	2,0	Négatif <sup>1</sup>	Analyses non réalisées		
			Adultes	39,3	Pas de prélèvement réalisé					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	62,5	08-juin-16	34,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	1,4	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	1,9	Pas de prélèvement réalisé					
35	Cancalle - Terrelabouet	Planifiée	Naissains	68,0	Pas de prélèvement réalisé					
			Juveniles	3,5	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	2,2	Pas de prélèvement réalisé					
29	Morlaix - Pen al Lann	Planifiée	Naissains	57,9	Pas de prélèvement réalisé					
			Juveniles	8,6	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	1,9	Pas de prélèvement réalisé					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	59,8	03-juin-16	43,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	25,2	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	23,0	Pas de prélèvement réalisé					
56	Larmor-Baden	Planifiée	Naissains	62,0	26-mai-16	1,8	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	3,5	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	5,3	Pas de prélèvement réalisé					
56	Pénerf - Rouvran	Planifiée	Naissains	75,5	24-mai-16	62,4	Négatif <sup>1</sup>	Analyses non réalisées		
			Juveniles	25,6	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	12,3	Pas de prélèvement réalisé					
44-85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	69,0	24-mai-16	10,6	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	8,4	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	2,6	Pas de prélèvement réalisé					

17-85	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	<b>76,7</b>	24-mai-16	60,4	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juveniles	<b>13,3</b>	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
			Adultes	<b>7,8</b>						
17	D'Agnas	Planifiée	Naissains	<b>77,9</b>	24-mai-16	38,0	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juveniles	<b>26,5</b>	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
			Adultes	<b>20,0</b>						
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	<b>65,5</b>	26-mai-16	25,8	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juveniles	<b>3,7</b>	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
			Adultes	<b>3,0</b>						
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	<b>76,9</b>	23-mai-16	60,0	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juveniles	<b>13,3</b>	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
			Adultes	<b>8,2</b>						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
 Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2016 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS

Dpt	Secteur	Modalités de surveillance	Classe d'âge	% de mortalité cumulée actuel	Date de prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>Splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	43%	11-févr-16	12%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	21%	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	27%	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	84%	09-mars-16	38%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Maison blanche*	Planifiée	< 1 an	11%	16-nov-16	11%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	84%	22-févr-16	11%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	84%	09-mars-16	38%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	85%	26-janv-16	33%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	49%	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
17	Yves	Planifiée	< 1 an	61%	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

\*prélèvement réalisé sur le site Maison blanche sur le lot de naissain immergé en Septembre 2016 pour la campagne 2017

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2016 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Dpt	Secteur	Espèces	Date d'observation	Date de prélèvement	% de mortalité lors du prélèvement*	Classe d'âge	Résultats des tests diagnostiques			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>Splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncle noir	07-mars-16	08-mars-16	20%	Juveniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21-mars-16	22-mars-16	ND	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf La Frandière	Moules bleues	04-avr-16	07-avr-16	30%	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
44	La Plaine-sur-Mer	Moules bleues	08-avr-16	20-avr-16	> 50 %	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Utah Beach	Moules bleues	15-avr-16	21-avr-16	< 10 %	Toutes classes	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Pointe de la Roche	Moules bleues	08-avr-16	21-avr-16	30%	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Marsilly	Moules bleues	08-avr-16	21-avr-16	25%	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
56	Les Granges	Moules bleues	03-mai-16	26-avr-16	< 5 %	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
29	Camaret sur Mer	Moules bleues	03-mai-16	09-mai-16	< 25 %	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>

50	Gouville-sur-Mer	Huîtres creuses	24-mai-16	26-mai-16	35%	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
62	Baie d'Authie	Coques	06-juin-16	06-juin-16	50 à 100 %	Toutes classes	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>
50	Coudeville	Moules bleues	06-juin-16	07-juin-16	< 10 %	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
14	Meuvaine	Huîtres creuses	22-juin-16	27-juin-16	40%	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<i>non réalisé</i>	<i>non réalisé</i>
50	Est Cotentin, Saint Vaast la Hougue	Huîtres creuses	<b>01-août-16</b>	<b>16-août-16</b>	28%	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
29	Rivière de l'Aven	Moules bleues	<b>29-août-16</b>	<b>07-sept-16</b>	ND	> 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
34	Etang de Thau, Bouzigues	Moules méditerranéennes	<b>09-sept-16</b>	<b>19-sept-16</b>	20%	1 à 2 ans	<b>Positif <i>Marteilia refringens</i></b>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf, Polder	Huîtres creuses	<b>27-nov-16</b>	<b>05-déc-16</b>	> 80%	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>

\*Les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevage utilisés (Filières, bouchots...)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2016 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)



## II. Surveillance planifiée et ciblée de *Mikrocytos mackini* chez l'huître creuse

Lieu	Date	Lot	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Résultats du test diagnostique (nb détectés)
Loix-en-Ré	15-mars-16	Adultes de 30 mois	<i>Bonamia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Marteilia sp.</i>	<b>Positif (1/39)</b>
			<i>Mikrocytos sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Perkinsus sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
Loix-en-Ré	23-mars-16	Adultes de 30 mois	<i>Bonamia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Marteilia sp.</i>	<b>Positif (1/40)</b>
			<i>Mikrocytos sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Perkinsus sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
Loix-en-Ré	06-avr-16	Adultes de 30 mois	<i>Bonamia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Marteilia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Mikrocytos sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Perkinsus sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
Loix-en-Ré	13-avr-16	Adultes de 30 mois	<i>Bonamia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Marteilia sp.</i>	<b>Positif (3/40)</b>
			<i>Mikrocytos sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Perkinsus sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>

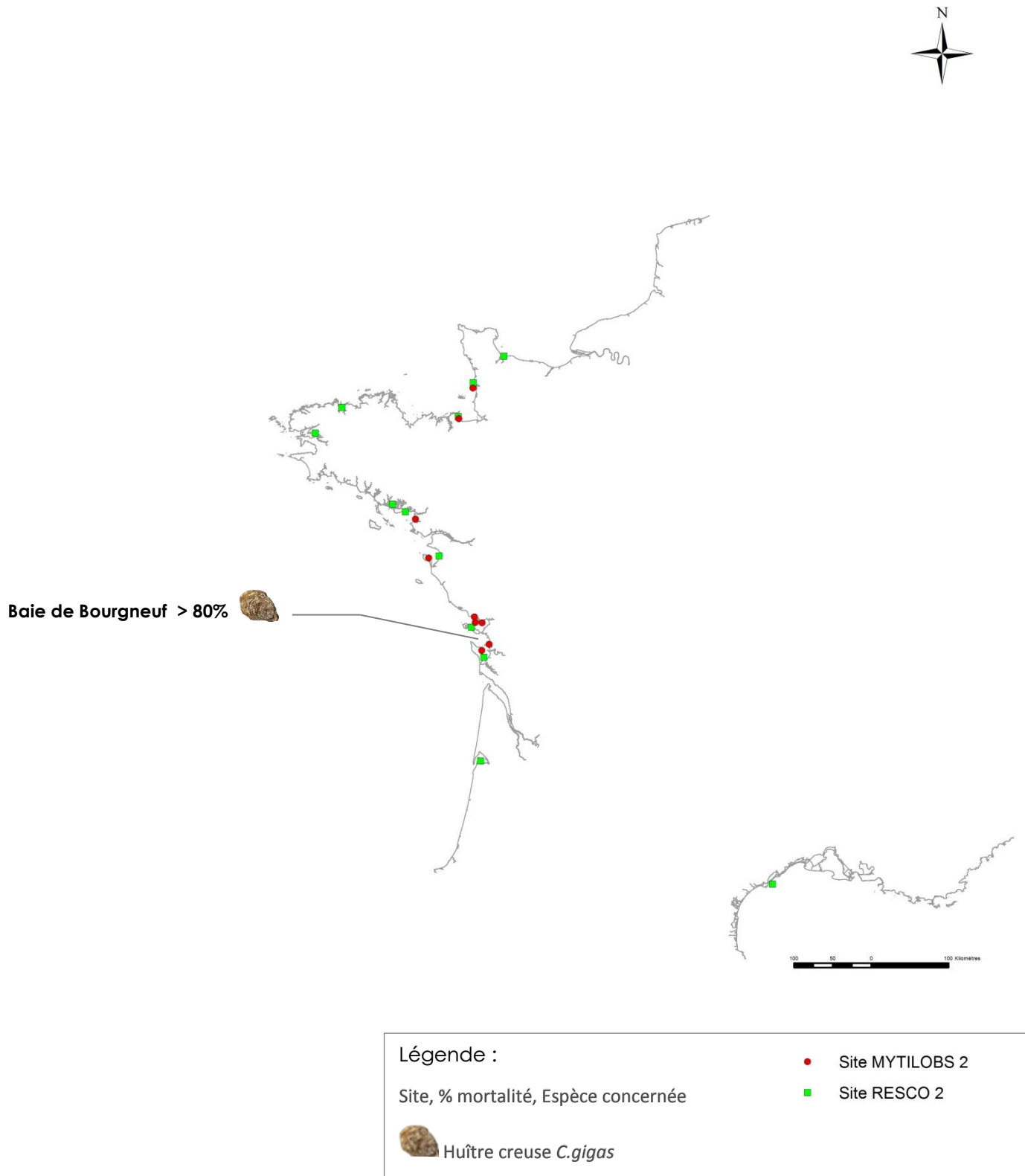
Mise à l'eau des individus sur le site atelier RESCO de Loix-en-Ré en Mars 2014 (Lot NSI produit en août 2013)

<sup>1</sup> Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

<sup>2</sup> Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2016 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

### III. Synthèse des Mortalités de décembre 2016

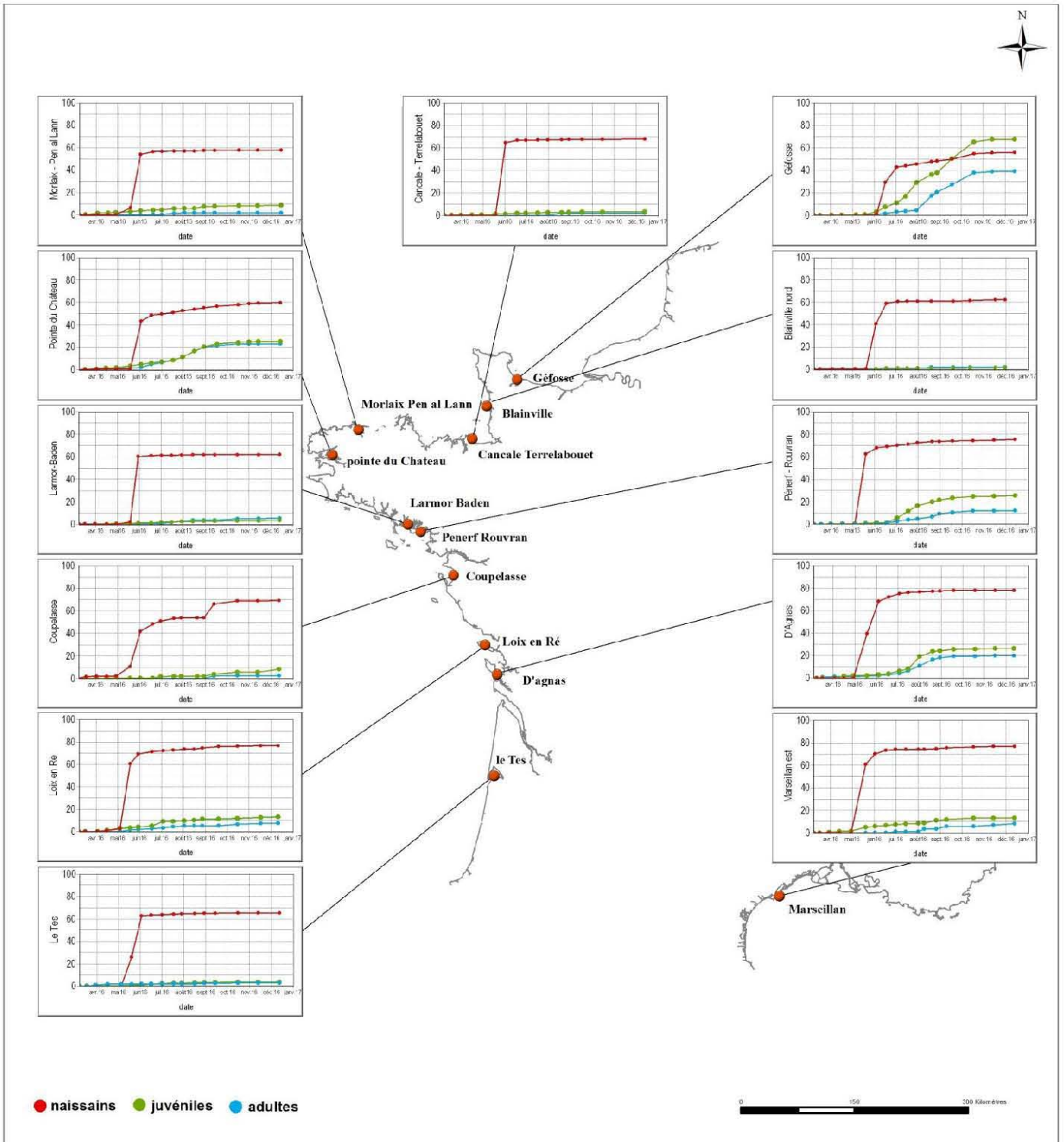
**Figure 1** : Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet d'un prélèvement au mois de décembre.



## IV. Synthèse des mortalités cumulées

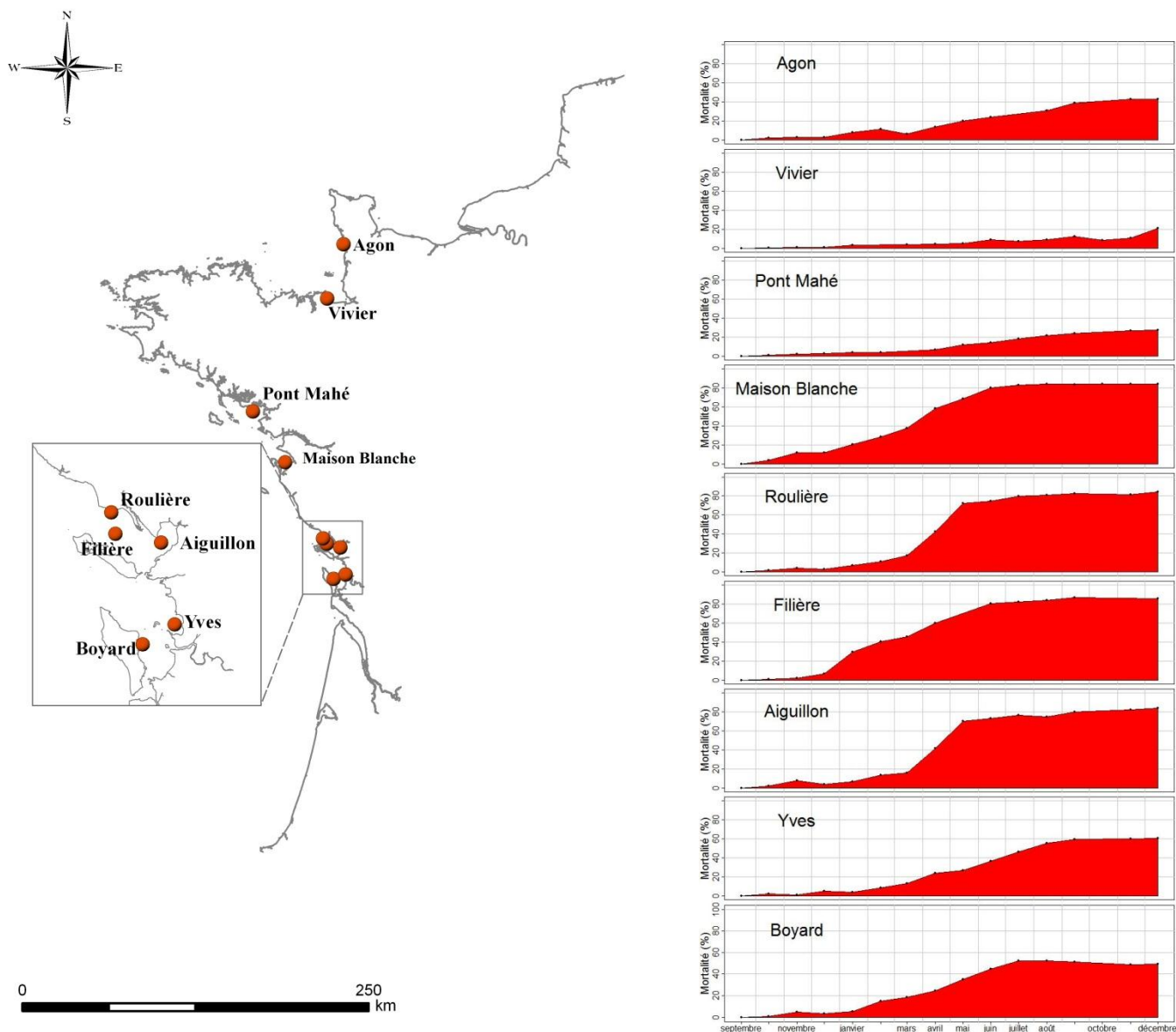
### 1. Huitres Creuses – RESCO 2

**Figure 2 :** Carte représentant les mortalités cumulées des huîtres creuses sur les sites ateliers RESCO 2 au mois de décembre, pour chaque classe d'âge (naissains, juvéniles, adultes).



## 2. Moules Bleues – MYTILOBS 2

**Figure 3** : Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues sur les sites ateliers MYTILOBS 2 au mois de décembre.



**Note** : Pour le site d'Agon, les données de mortalité présentées sont des données corrigées prenant en compte les pertes de cheptel liées à la présence de bigorneaux perceurs (*Nucella lapillus*).



Janvier 2016/ Numéro

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance Janvier 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

## Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

## Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

# I. Surveillance des Mortalités

## 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains						
			Juveniles						
			Adultes						

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
17	D'Agas	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	
			Juveniles	
			Adultes	

**Suite à un incident technique les résultats du suivi de la mortalité des individus sentinelles seront disponibles prochainement.**

Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	6						
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	3						
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	3						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	21						
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	7						
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	7						
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	33						
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	6						
17	Yves	Planifiée	< 1 an	5						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015

<sup>1</sup> Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

<sup>2</sup> Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

<sup>3</sup> Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

<sup>4</sup> Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf)



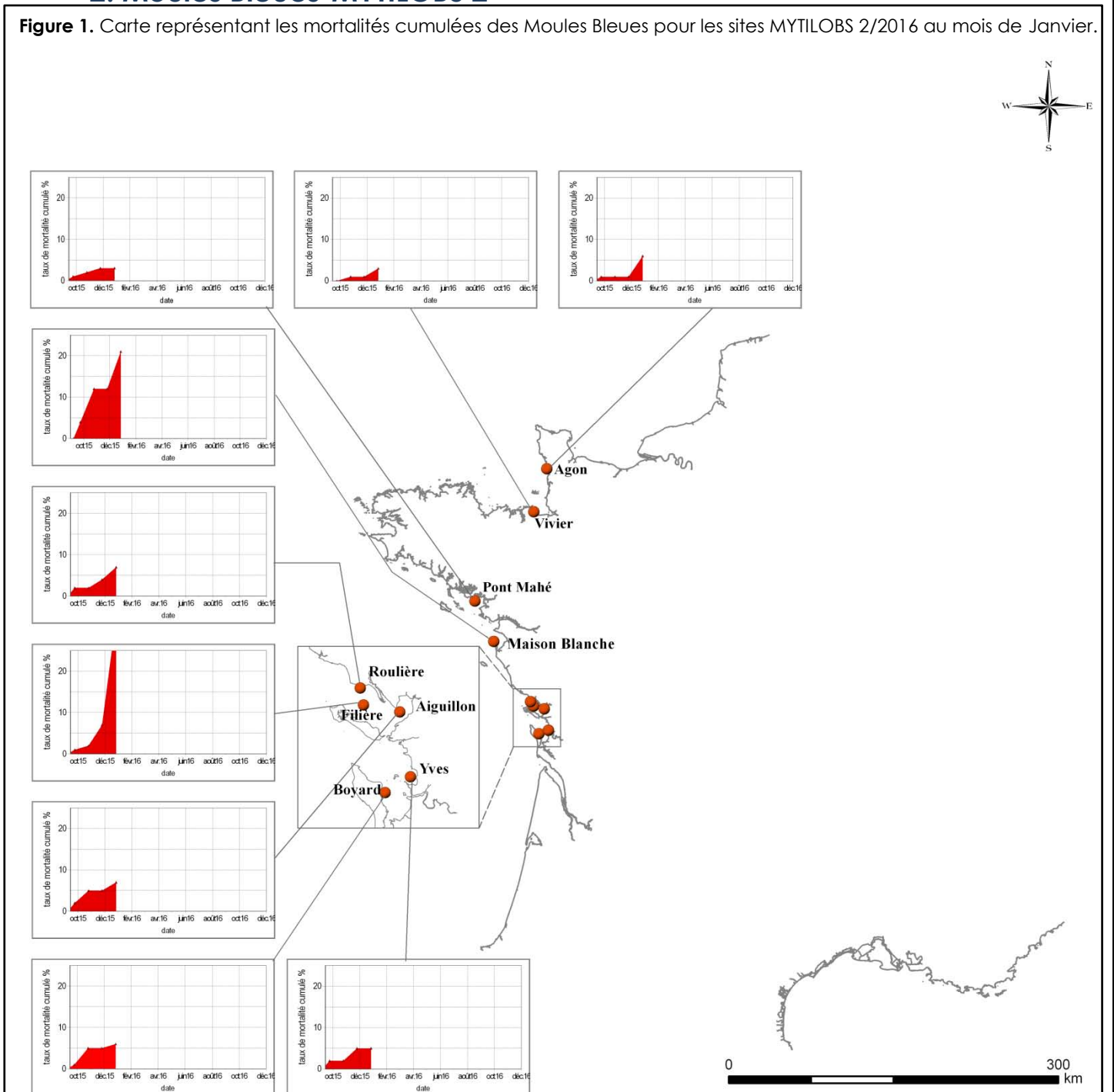
### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, aucun prélèvement n'a été réalisé dans le cadre de REPAMO 2.

## II. Synthèse des mortalités cumulées

### 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

**Figure 1.** Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2/2016 au mois de Janvier.





Février 2016/ Numéro 2

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance Février 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

## **Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents**

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

## **Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques**

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

# I. Surveillance des Mortalités

## 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	39,0	30 Juin 2015	29,5	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	35,0	5 Mai 2015	2,0	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Adultes	8,7	30 Juin 2015	2,9	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	39,8	2 Juin 2015	2,5	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>
			Juveniles	1,7					
			Adultes	2,6					
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	45,6	16 Juin 2015	23,2	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	5,5					
			Adultes	1,5					
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains	47,4					
			Juveniles	12,3					
			Adultes	8,6					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	48,2					
			Juveniles	15,2					
			Adultes	17,0					
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	42,3	18 Mai 2015	5,0	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	4,2					
			Adultes	3,7					
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains	49,6					
			Juveniles	4,4					
			Adultes	1,9					

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	48,1					
			Juveniles	6,8					
			Adultes	4,8					
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	71,5	20 Mai 2015	57,2	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>
			Juveniles	9,9	20 Mai 2015	2,5	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>
			Adultes	7,4					
17	D'Agas	Planifiée	Naissains	63,3	19 Mai 2015	51,1	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	14,0					
			Adultes	13,9					
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	44,7					
			Juveniles	7,3					
			Adultes	2,5					
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	67,9	30 Avril 2015	32,5	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Positif
			Juveniles	20,5					
			Adultes	17,8					

Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	12	11 Février 2016	12	En cours	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Positif
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	ND						
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	4						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	29						
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	11						
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	15	22 Février 2016	11	En cours	En cours	En cours	En cours
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	41	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Positif
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	15						
17	Yves	Planifiée	< 1 an	8						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015

<sup>1</sup> Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

<sup>2</sup> Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

<sup>3</sup> Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

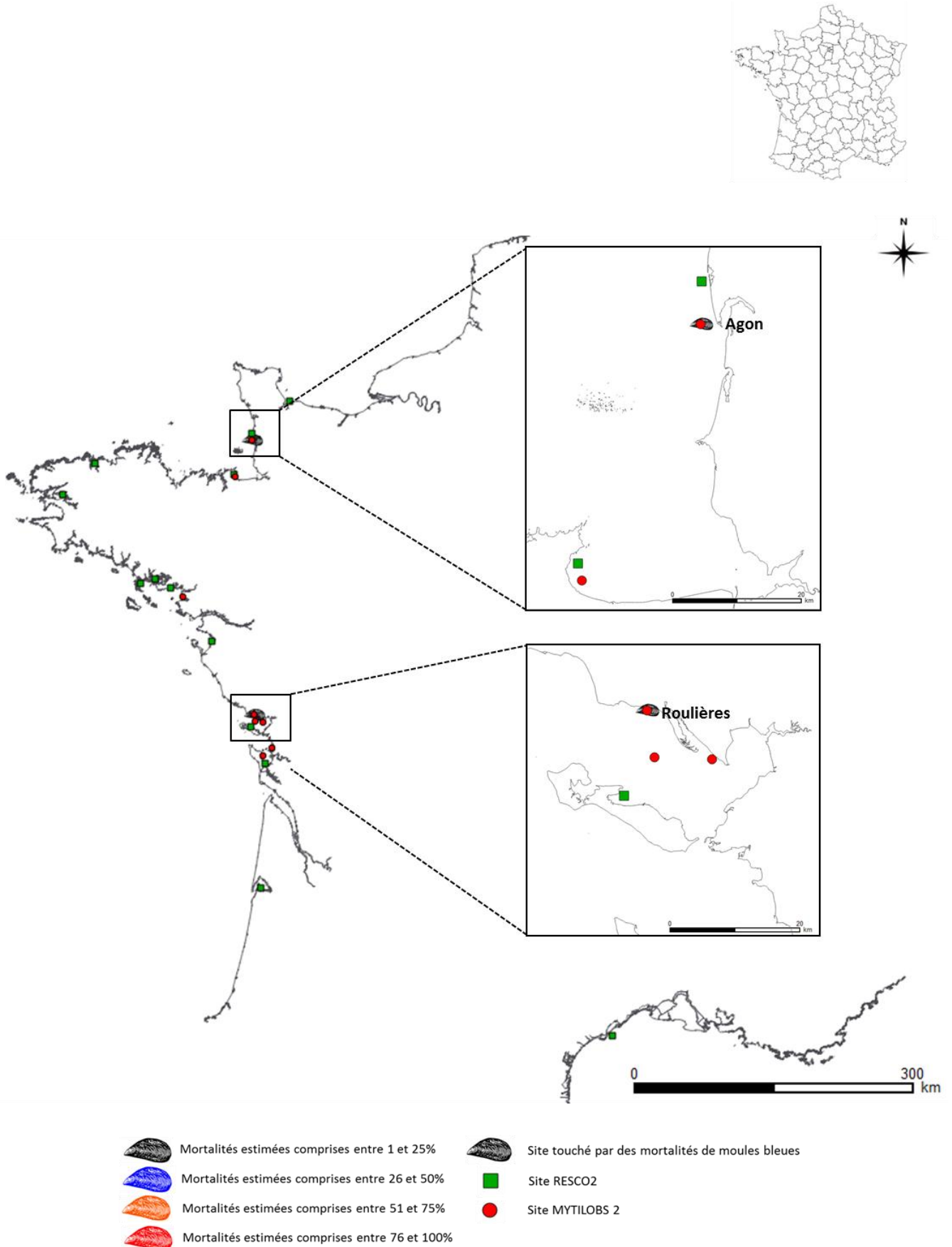
<sup>4</sup> Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_04009.pdf](http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, aucun prélèvement n'a été réalisé dans le cadre de REPAMO 2.

## II. Synthèse des mortalités de Février 2015

**Figure 1.** Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet de prélèvement au mois de Janvier.

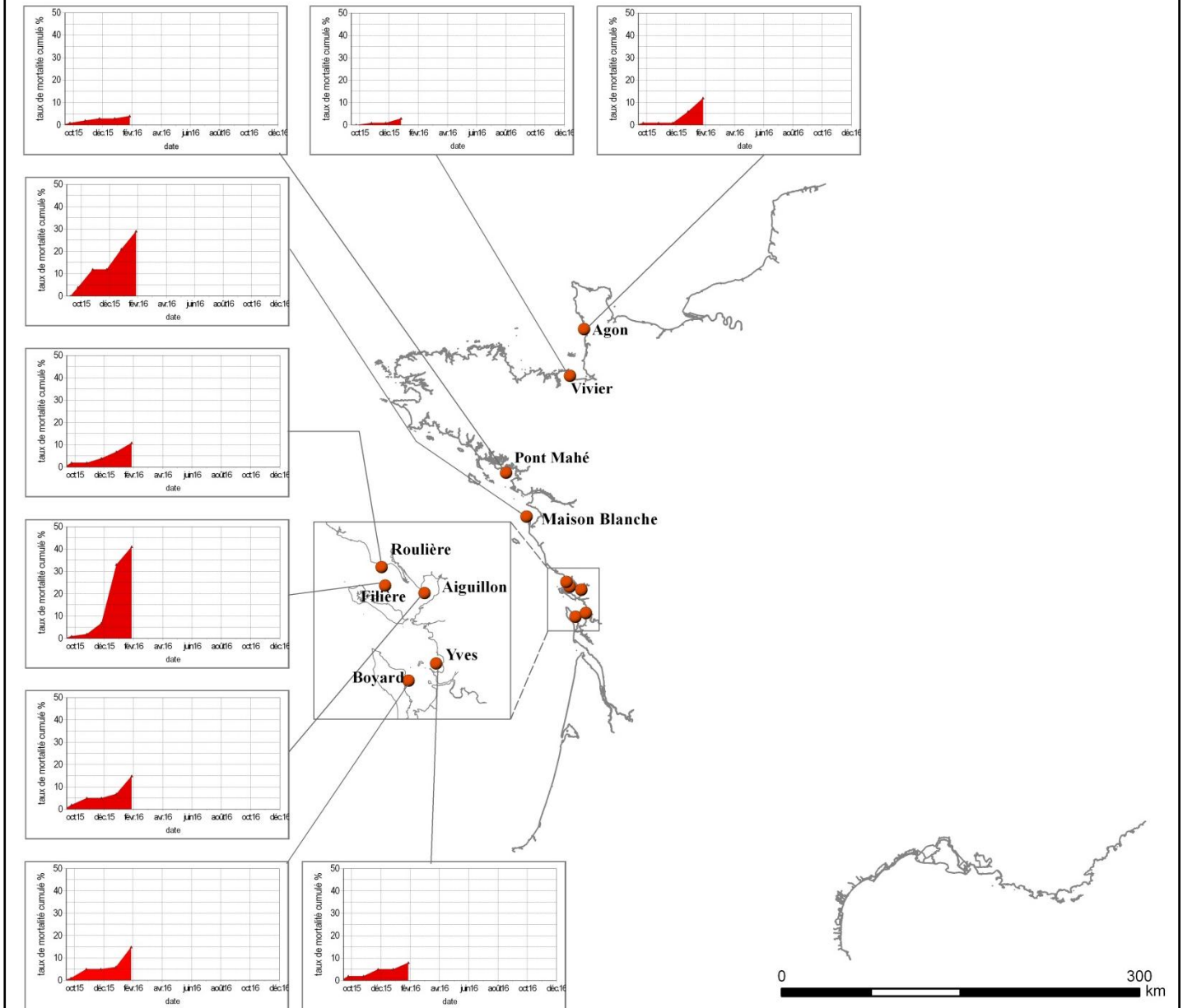
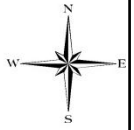






## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

**Figure 3.** Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois de Février.





Mars 2016/ Numéro 3

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance

## Mars 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

### Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

### Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

# I. Surveillance des Mortalités

## 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	0,0	Pas de prélèvements réalisés, début du suivi en Mars 2016.				
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,4					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	0,3					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,4					
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,1					
			Adultes	0,0					
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,3					
			Adultes	0,0					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	0,1					
			Juveniles	0,3					
			Adultes	0,0					
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,4					
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,0					

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	1,8
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	0,3
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
17	D'Agas	Planifiée	Naissains	ND
			Juveniles	ND
			Adultes	ND
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	0,0
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	0,0
			Juveniles	0,0
			Adultes	0,0

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
 Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	12	11 Février 2016	12	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	4						
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	4						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	38						
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	17	22 Février 2016	11	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	17	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	46	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	18						
17	Yves	Planifiée	< 1 an	13						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

Dpt	Secteur	Espèces	Date observation	Date prélèvement	% mortalité lors du Prélèvement	Classe d'âge	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncles noirs	07 Mars 2016	08 Mars 2016	20	Juveniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Positif
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21 Mars 2016	22 Mars 2016	ND	< 1 ans	En cours	En cours	En cours	En cours

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

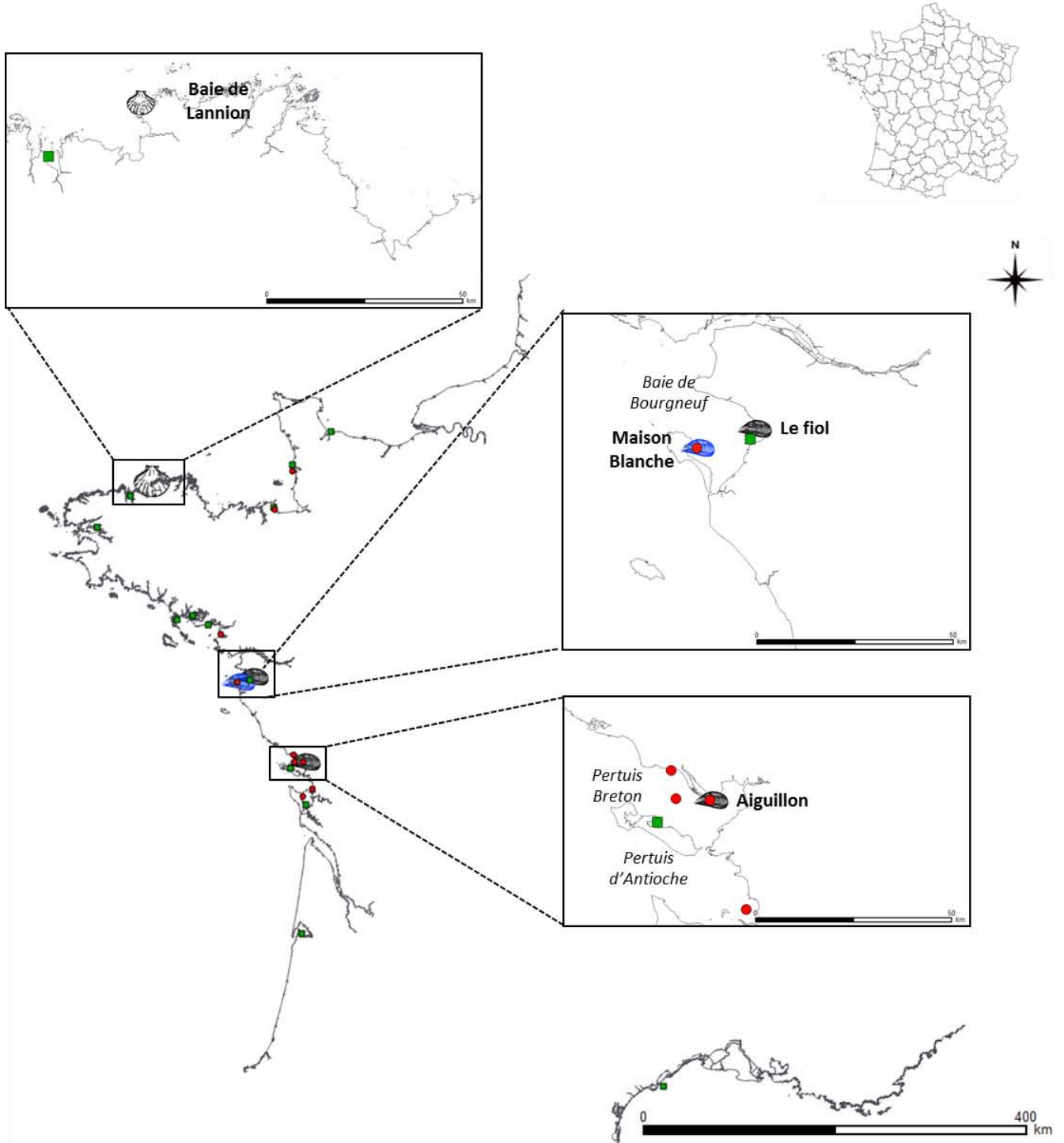
2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).









3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## II. Synthèse des mortalités de Mars 2016

**Figure 1.** Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet de prélèvement au mois de Mars.



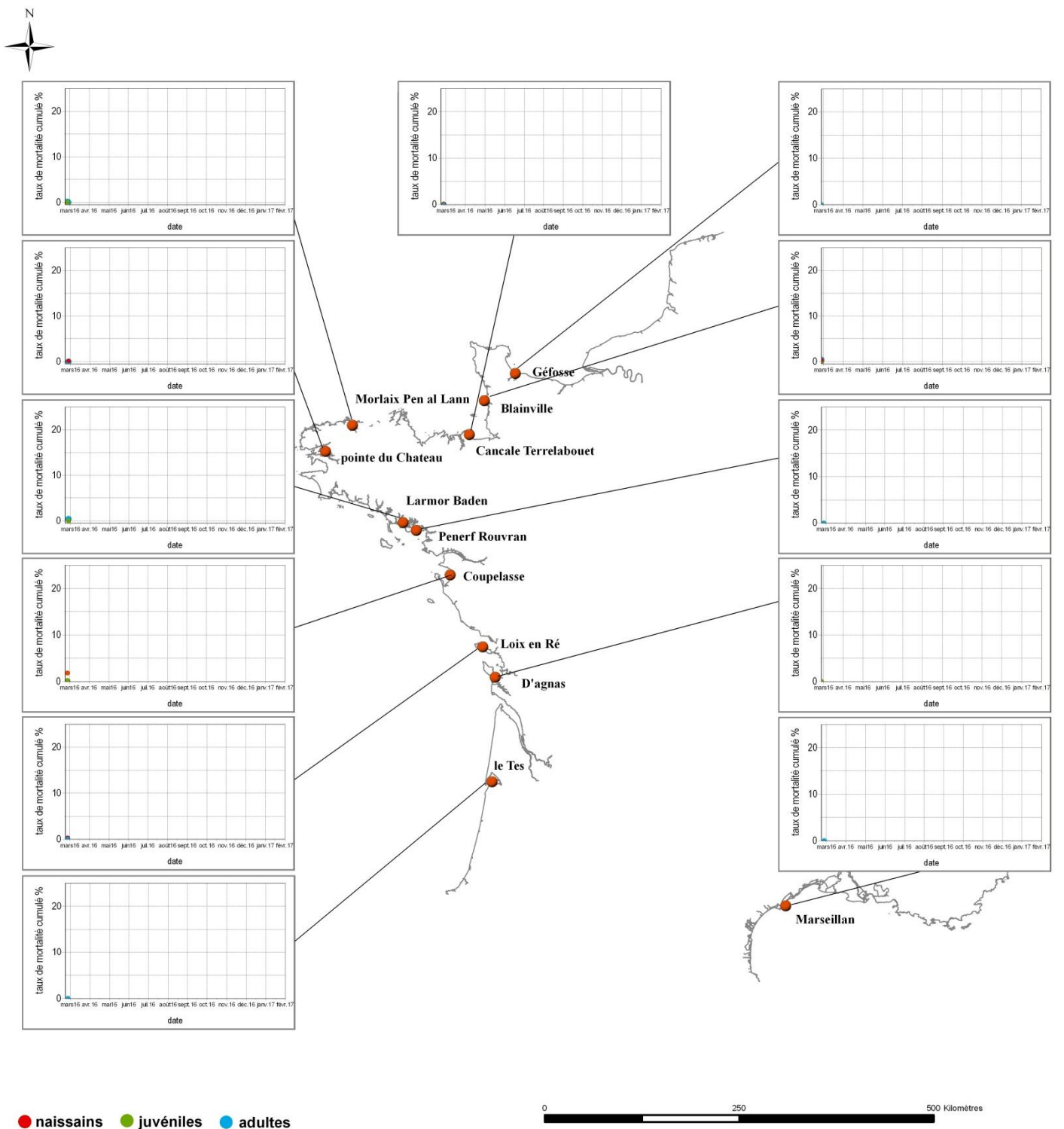
- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|  | Mortalités estimées comprises entre 1 et 25%   |  | Site touché par des mortalités de moules bleues   |
|  | Mortalités estimées comprises entre 26 et 50%  |  | Site touché par des mortalités de pétoncles noirs |
|  | Mortalités estimées comprises entre 51 et 75%  |  | Site RESCO2 non touché par des mortalités         |
|  | Mortalités estimées comprises entre 76 et 100% |  | Site MYTILOBS 2 non touché par des mortalités     |



### III. Synthèse des mortalités cumulées

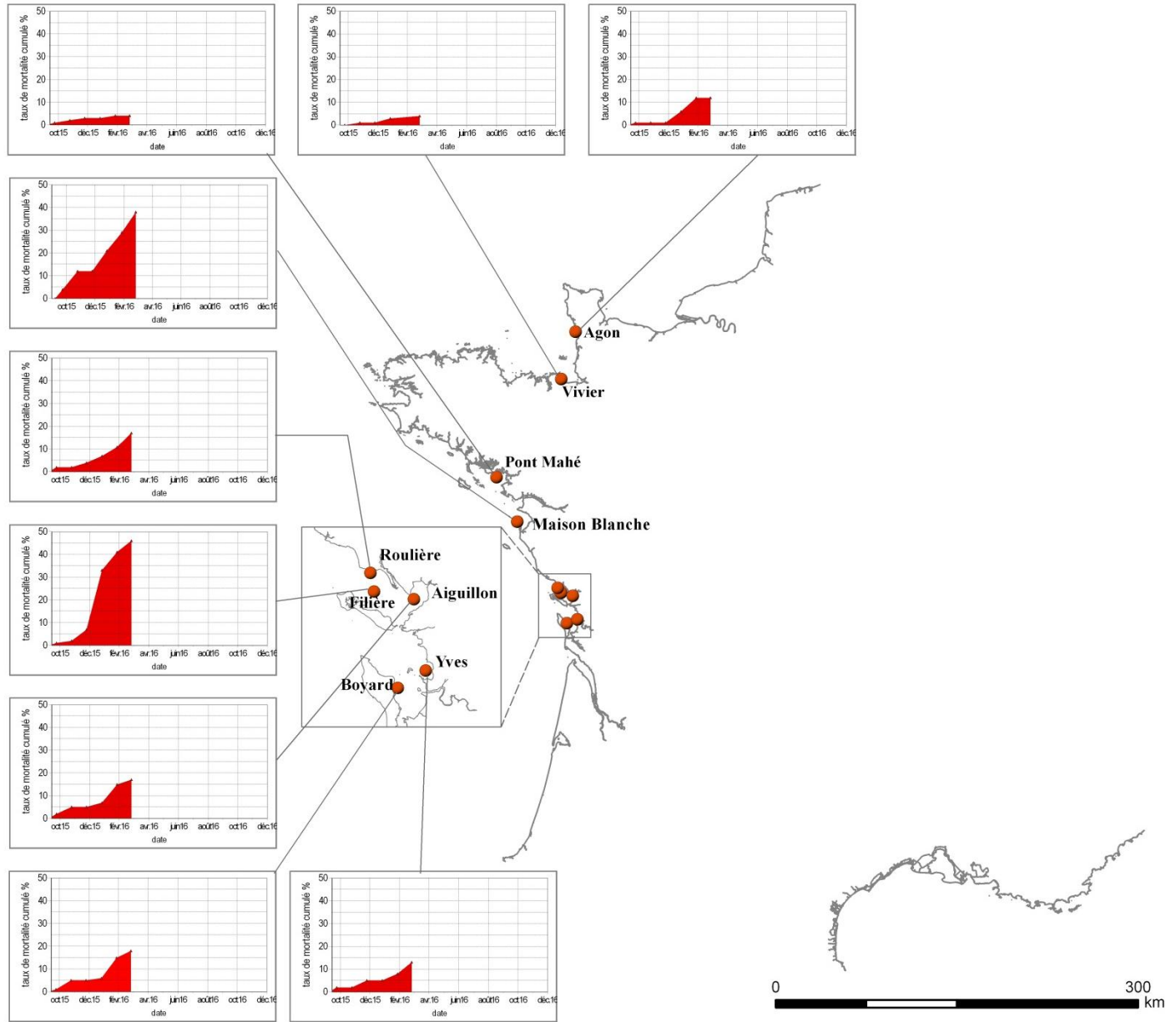
#### 1. Huîtres Creuses-RESCO 2

Figure 2. Carte représentant les mortalités cumulées des Huîtres Creuses pour les sites RESCO 2 au mois de Mars.



## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

**Figure 3.** Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois de Mars.





Avril 2016/ Numéro 4

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance

## Avril 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

### Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

### Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

# I. Surveillance des Mortalités

## 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	0,0	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>				
			Juveniles	0,3					
			Adultes	0,4					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	0,3					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,4					
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,1					
			Adultes	0,0					
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	1,5					
			Adultes	0,0					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	0,7					
			Juveniles	0,7					
			Adultes	0,4					
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,0					
			Adultes	0,3					
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains	0,0					
			Juveniles	0,1					
			Adultes	0,0					

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	0,2
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	0,3
			Juveniles	0,1
			Adultes	0,0
17	D'Agas	Planifiée	Naissains	0,0
			Juveniles	0,4
			Adultes	0,9
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	0,1
			Juveniles	0,1
			Adultes	1,1
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	0,0
			Juveniles	0,4
			Adultes	0,0

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
 Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarius</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	15	11 Février 2016	12	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	4	Pas de prélèvements réalisés.					
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	7						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	59	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	43	22 Février 2016	11	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	42	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	59	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	25	Pas de prélèvements réalisés.					
17	Yves	Planifiée	< 1 an	24						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

Dpt	Secteur	Espèces	Date observation	Date prélèvement	% mortalité lors du Prélèvement*	Classe d'âge	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncles noirs	07 Mars 2016	08 Mars 2016	20	Juveniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21 Mars 2016	22 Mars 2016	ND	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf La Frandière	Moules bleues	04 Avril 2016	<b>07 Avril 2016</b>	<b>30 %</b>	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
44	La Plaine-sur-Mer	Moules bleues	08 Avril 2016	<b>20 Avril 2016</b>	<b>&gt;50 %</b>	1 à 2 ans	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
50	Utah Beach	Moules bleues	15 Avril 2016	<b>21 Avril 2016</b>	<b>&lt; 10%</b>	Toutes classes	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
85	Pointe de la Roche	Moules bleues	08 Avril 2016	<b>21 Avril 2016</b>	<b>30 %</b>	1 à 2 ans	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
17	Marsilly	Moules bleues	08 Avril 2016	<b>21 Avril 2016</b>	<b>25 %</b>	1 à 2 ans	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>

\*Les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevage utilisés (Filières, bouchots...)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

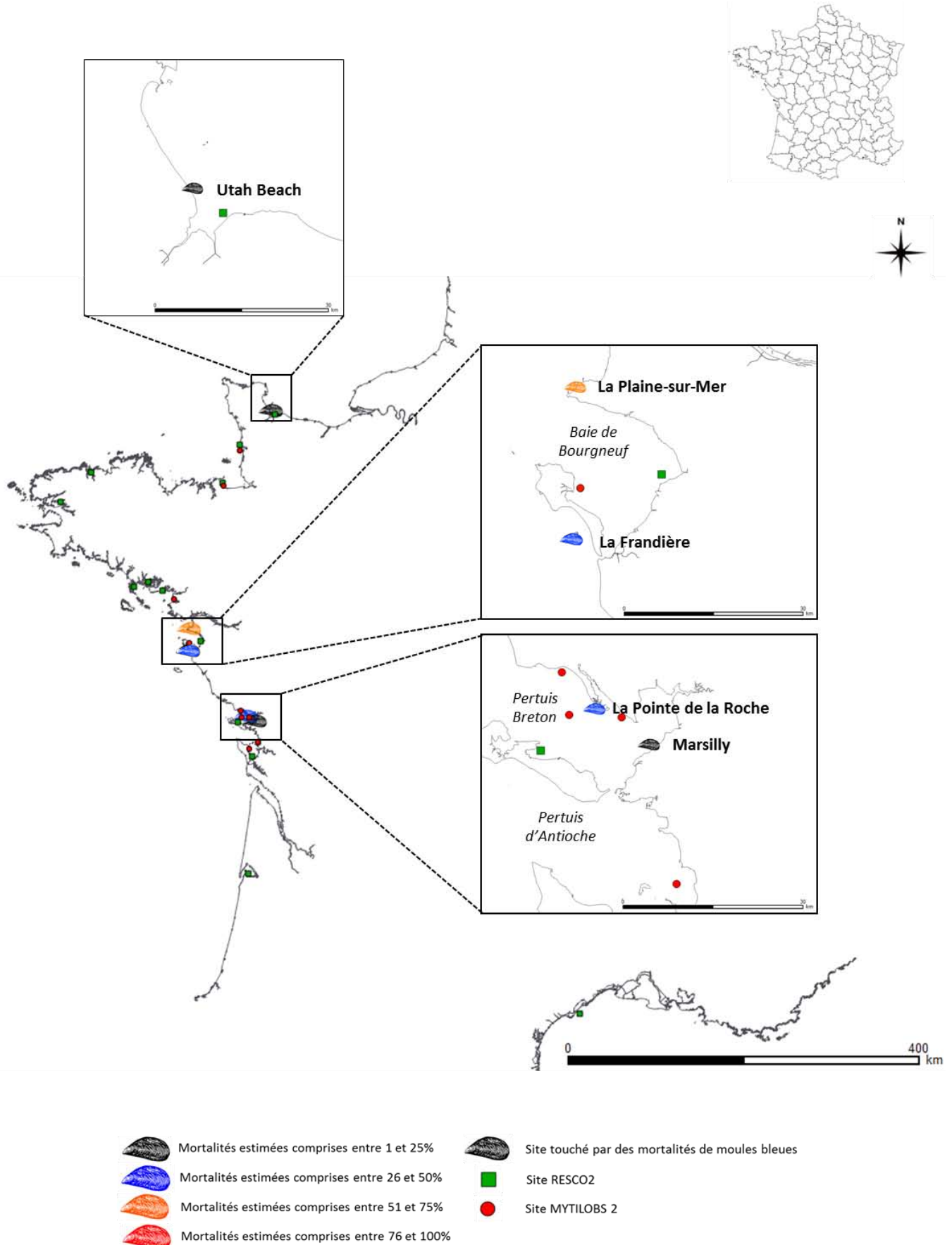
2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## II. Synthèse des mortalités d'Avril 2016

Figure 1. Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet d'un prélèvement au mois d'Avril.

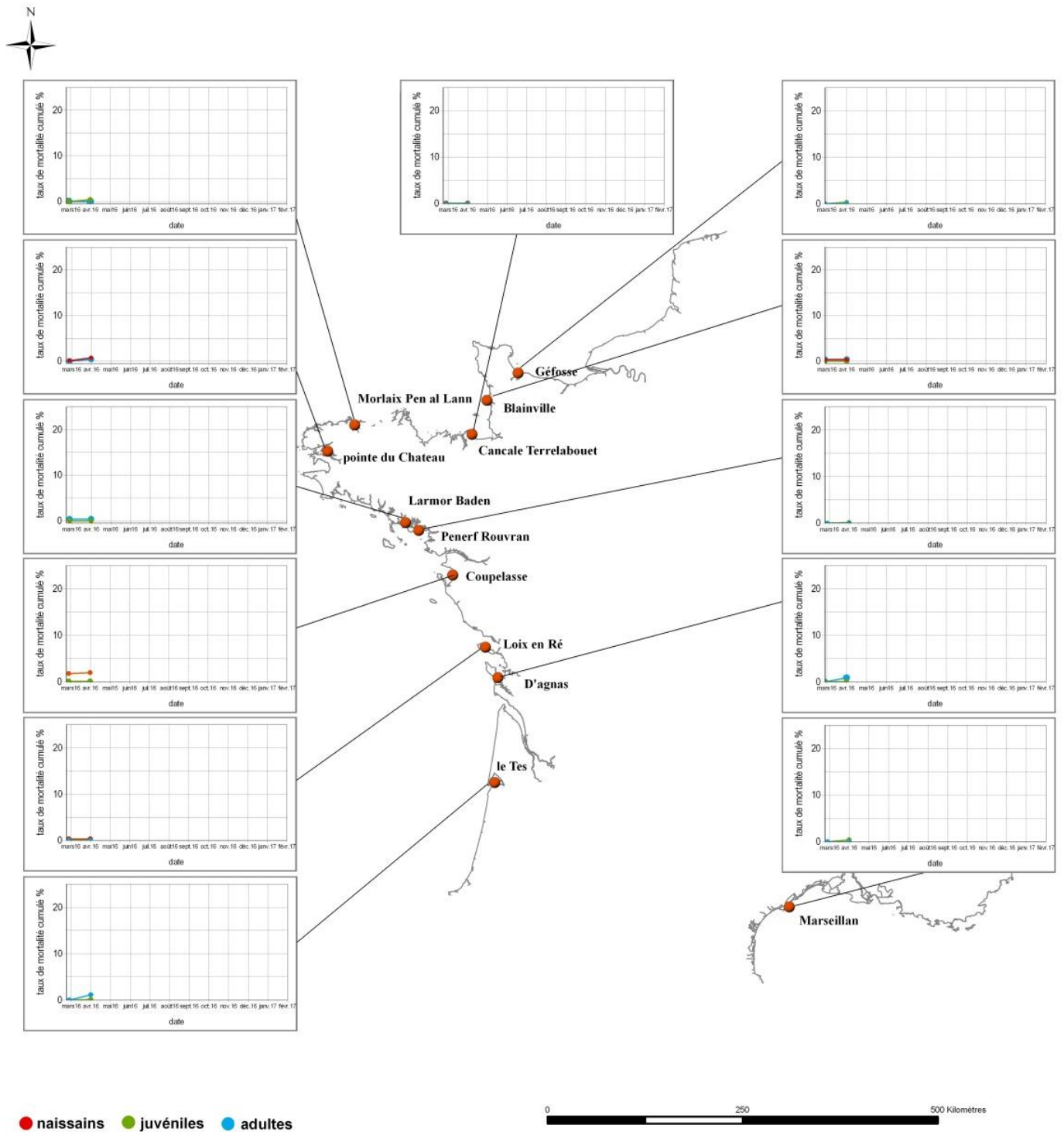




### III. Synthèse des mortalités cumulées

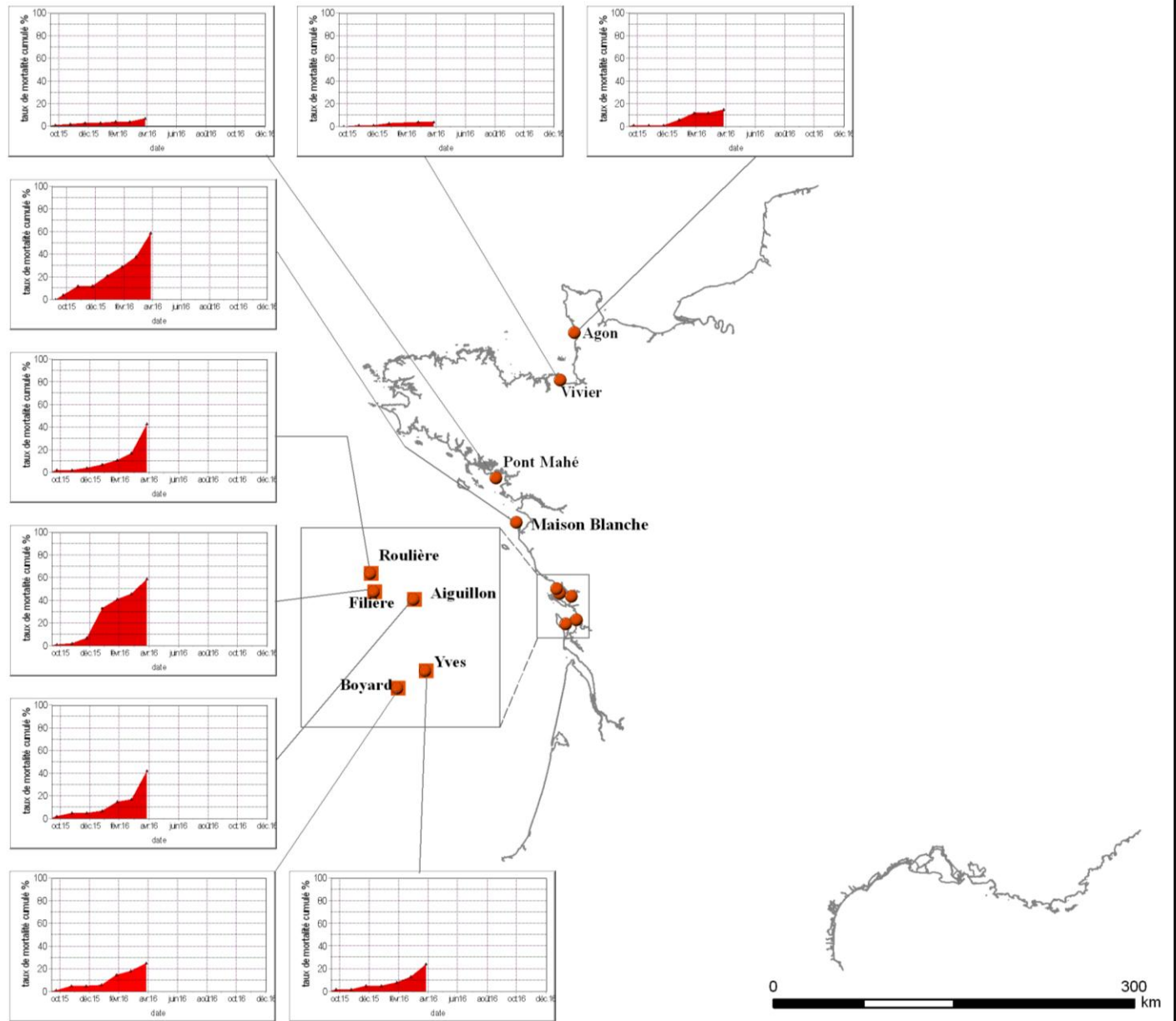
#### 1. Huîtres Creuses-RESCO 2

Figure 2. Carte représentant les mortalités cumulées des Huîtres Creuses pour les sites RESCO 2 au mois d'Avril.



## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

**Figure 3.** Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois d'Avril.





Mai 2016/ Numéro 5

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance

## Mai 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

### Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

### Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

## I. Surveillance des Mortalités

### 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de		
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	Vibrio aestuariensis <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	0,0	Pas de prélèvements réalisés.				
			Juveniles	0,7					
			Adultes	0,7					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	0,3					
			Juveniles	0,1					
			Adultes	0,4					
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	0,2					
			Juveniles	1,1					
			Adultes	0,0					
29	Morlaix-Pen al Lann	Planifiée	Naissains	6,4					
			Juveniles	2,9					
			Adultes	0,0					
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	0,9					
			Juveniles	3,4					
			Adultes	1,5					
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	1,8	26 Mai 2016	1,8	En attente	Positif	En attente
			Juveniles	0,7	Pas de prélèvements réalisés.				
			Adultes	0,7					
56	Pénerf-Rouvrin	Planifiée	Naissains	62,4	24 Mai 2016	62,4	En attente	En attente	En attente
			Juveniles	0,8	Pas de prélèvements réalisés.				
			Adultes	0,0					

44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	10,6	24 Mai 2016	10,6	En attente	En attente	En attente	
			Juveniles	0,6	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	0,0						
17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	60,4	24 Mai 2016	60,4	En attente	<b>Positif</b>	En attente	
			Juveniles	3,5	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	1,5						
17	D'Agnas	Planifiée	Naissains	38,0	24 Mai 2016	38,0	En attente	<b>Positif</b>	En attente	
			Juveniles	2,0	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	1,9						
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	25,8	26 Mai 2016	25,8	En attente	<b>Positif</b>	En attente	
			Juveniles	0,8	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	1,8						
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	60,0	23 Mai 2016	60,0	En attente	<b>Positif</b>	En attente	
			Juveniles	4,9	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	0,0						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	20	11 Février 2016	12	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	6	Pas de prélèvements réalisés.					
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	12						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	69	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	72	22 Février 2016	11	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	70	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	75	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	35	Pas de prélèvements réalisés.					
17	Yves	Planifiée	< 1 an	26						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

Dpt	Secteur	Espèces	Date observation	Date prélèvement	% mortalité lors du Prélèvement*	Classe d'âge	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncles noirs	07 Mars 2016	08 Mars 2016	20	Juveniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21 Mars 2016	22 Mars 2016	ND	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf La Frandière	Moules bleues	04 Avril 2016	07 Avril 2016	30	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
44	La Plaine-sur-Mer	Moules bleues	08 Avril 2016	20 Avril 2016	>50	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Utah Beach	Moules bleues	15 Avril 2016	21 Avril 2016	< 10	Toutes classes	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Pointe de la Roche	Moules bleues	08 Avril 2016	21 Avril 2016	30	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Marsilly	Moules bleues	08 Avril 2016	21 Avril 2016	25	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
56	Les Granges	Moules bleues	<b>03 Mai 2016</b>	<b>26 Avril 2016</b>	<b>&lt; 5</b>	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
29	Camaret sur Mer	Moules bleues	<b>03 Mai 2016</b>	<b>09 Mai 2016</b>	<b>&lt; 25</b>	< 1 an	En attente	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Gouville-sur-Mer	Huîtres creuses	<b>24 Mai 2016</b>	<b>26 Mai 2016</b>	<b>35</b>	Naissain	En attente	<b>Positif</b>	En attente	En attente

\*Les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevage utilisés (Filières, bouchots...)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

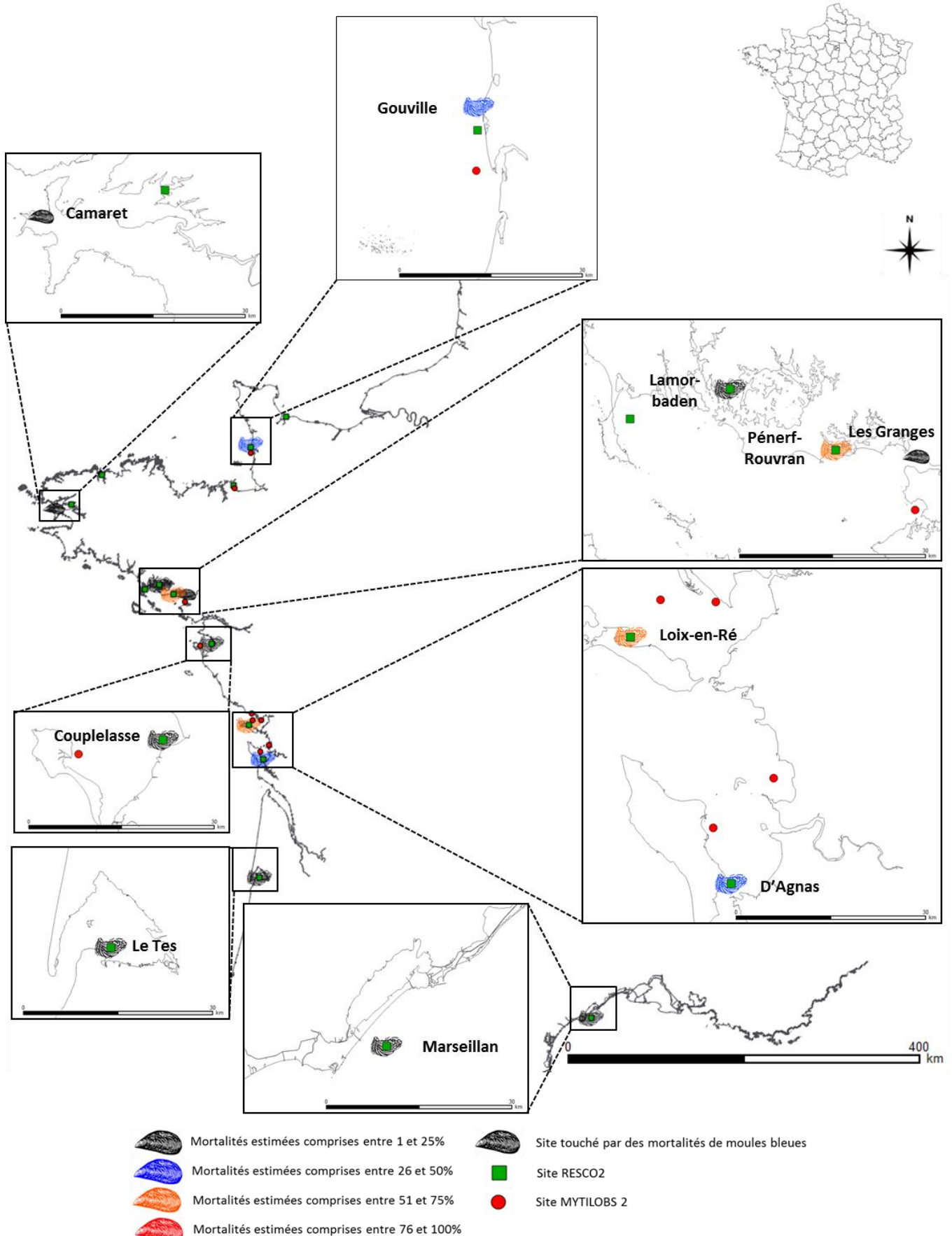
3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://wwwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)



## II. Synthèse des mortalités de Mai 2016

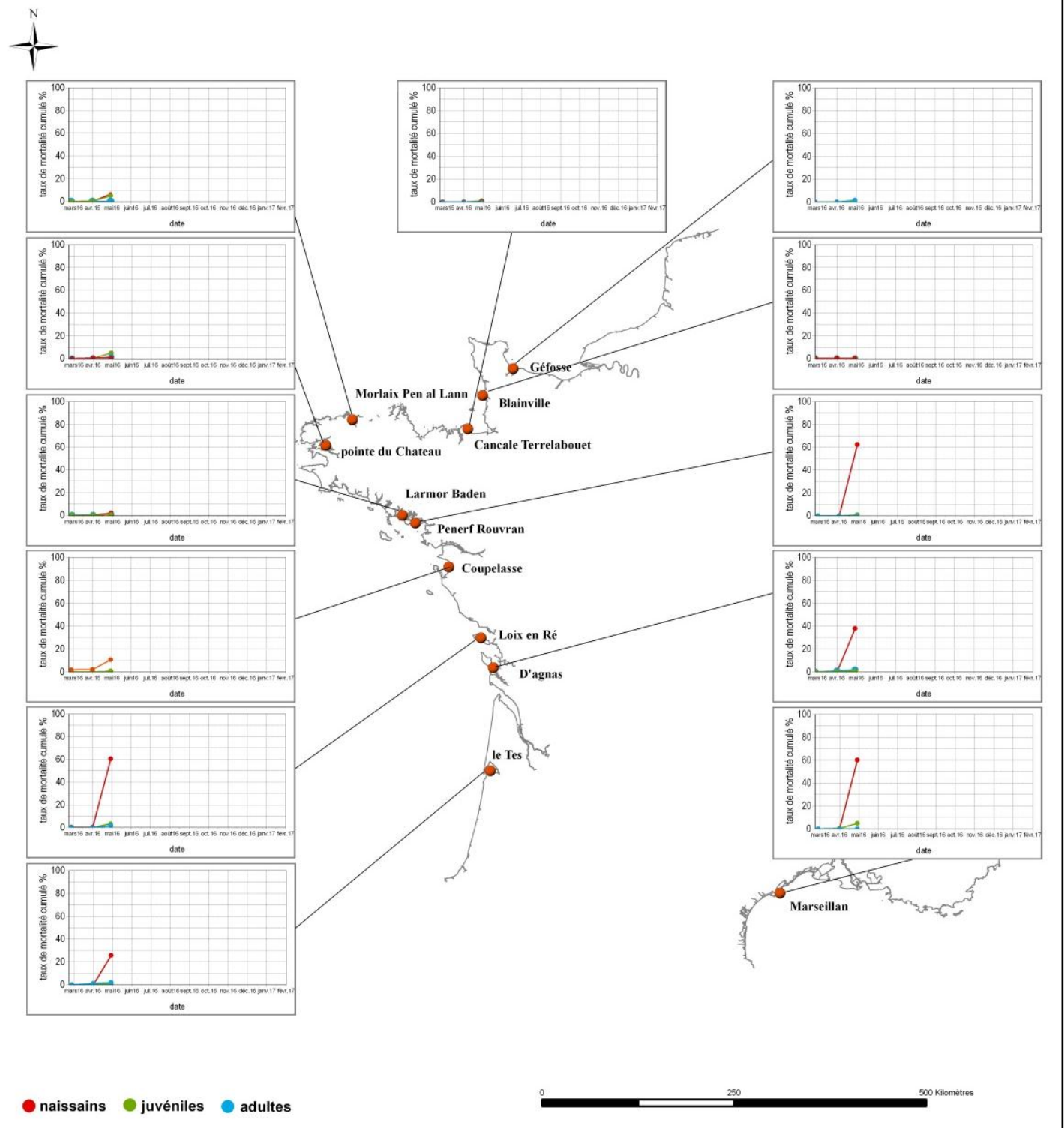
Figure 1. Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet d'un prélèvement au mois de Mai.



### III. Synthèse des mortalités cumulées

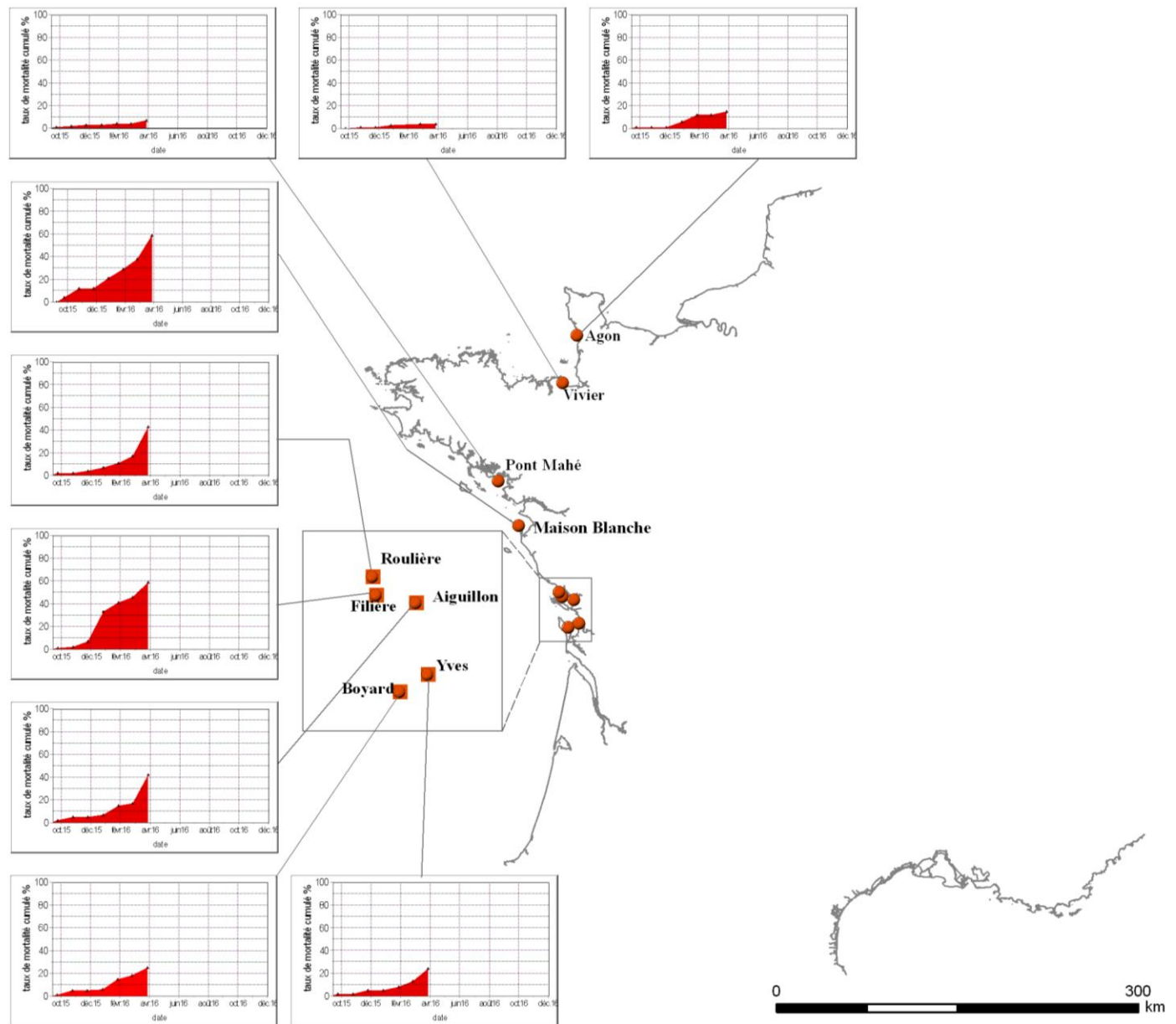
#### 1. Huîtres Creuses-RESCO 2

Figure 2. Carte représentant les mortalités cumulées des Huîtres Creuses pour les sites RESCO 2 au mois de Mai.



## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

Figure 3. Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois de Mai.





Juin 2016/ Numéro 6

A. Osta Amigo<sup>1</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

# Bulletin Surveillance

## Juin 2016

Depuis 2015 les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs** afin de répondre à **2 objectifs**.

### Objectif 1. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique 3 axes sont mis en place :

1. La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.
2. La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS 2.

*Ces deux réseaux se basent sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.*

3. La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO 2.

*Ce réseau, se base sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des*

*pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).*

### Objectif 2. Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques

affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

4. La surveillance planifiée, ciblée et fondée sur le risque d'introduction et d'installation de *Microcytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

*Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.*

# I. Surveillance des Mortalités

## 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	Vibrio aestuarianus <sup>4</sup>	Groupe Splendidus <sup>4</sup>
14/ 50	Géfosse	Planifiée	Naissains	29,4	20 Juin 2016	29,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	6,3	08 Juin 2016	2,0	Négatif <sup>1</sup>	En attente	En attente	En attente
			Adultes	1,5	Pas de prélèvement réalisé.					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	58,9	08 Juin 2016	34,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	0,7	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	0,7						
35	Cancalle-Terrelabouet	Planifiée	Naissains	66,9	Pas de prélèvements réalisés.					
			Juveniles	1,9						
			Adultes	0,0						
29	Morlaix-Penal Lann	Planifiée	Naissains	56,4	Pas de prélèvements réalisés.					
			Juveniles	4,4						
			Adultes	0,4						
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	48,6	03 Juin 2016	43,4	En attente	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	6,2	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	4,5						
56	Lamor-Baden	Planifiée	Naissains	61,1	26 Mai 2016	1,8	En attente	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	1,1	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	0,7						
56	Pénerf-Rouvran	Planifiée	Naissains	69,0	24 Mai 2016	62,4	Négatif <sup>1</sup>	En attente	En attente	En attente
			Juveniles	1,3	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	1,0						
44/ 85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	48,2	24 Mai 2016	10,6	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	0,6	Pas de prélèvements réalisés.					
			Adultes	0,0						

17	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	71,3	24 Mai 2016	60,4	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juvéniles	5,0	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>					
			Adultes	2,6						
17	D'Agnas	Planifiée	Naissains	46,5	24 Mai 2016	38,0	En attente	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juvéniles	4,5	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>					
			Adultes	2,8						
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	63,1	26 Mai 2016	25,8	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juvéniles	1,9	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>					
			Adultes	2,2						
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	72,4	23 Mai 2016	60,0	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juvéniles	6,3	<i>Pas de prélèvements réalisés.</i>					
			Adultes	0,0						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
 Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS 2

							Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de			
Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	24	11 Février 2016	12	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	9	Pas de prélèvements réalisés.					
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	14						
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	80	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	75	22 Février 2016	11	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	73	09 Mars 2016	38	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	81	26 Janvier 2016	33	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	45	Pas de prélèvements réalisés.					
17	Yves	Planifiée	< 1 an	37						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_04009.pdf)

### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Résultats des tests diagnostiques recherchant la présence de

Dpt	Secteur	Espèces	Date observation	Date prélèvement	% mortalité lors du Prélèvement <sup>1*</sup>	Classe d'âge	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncles noirs	07 Mars 2016	08 Mars 2016	20	Juveniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21 Mars 2016	22 Mars 2016	ND	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf La Frandière	Moules bleues	04 Avril 2016	07 Avril 2016	30	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
44	La Plaine-sur-Mer	Moules bleues	08 Avril 2016	20 Avril 2016	>50	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Utah Beach	Moules bleues	15 Avril 2016	21 Avril 2016	<10	Toutes classes	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Pointe de la Roche	Moules bleues	08 Avril 2016	21 Avril 2016	30	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Marsilly	Moules bleues	08 Avril 2016	21 Avril 2016	25	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
56	Les Granges	Moules bleues	03 Mai 2016	26 Avril 2016	<5	<1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
29	Camaret sur Mer	Moules bleues	03 Mai 2016	09 Mai 2016	<25	<1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Gouville-sur-Mer	Huîtres creuses	24 Mai 2016	26 Mai 2016	35	Naissain	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
62	Baie d'Authie	Coques	<b>06 Juin 2016</b>	<b>06 Juin 2016</b>	<b>50 à 100</b>	Toutes classes	En attente	<b>Négatif<sup>1</sup></b>	<b>Négatif<sup>1</sup></b>	<b>Négatif<sup>1</sup></b>
50	Coudeville	Moules bleues	<b>06 Juin 2016</b>	<b>07 Juin 2016</b>	<b>&lt;10</b>	1 à 2 ans	En attente	<b>Négatif<sup>1</sup></b>	<b>Négatif<sup>1</sup></b>	<b>Positif</b>



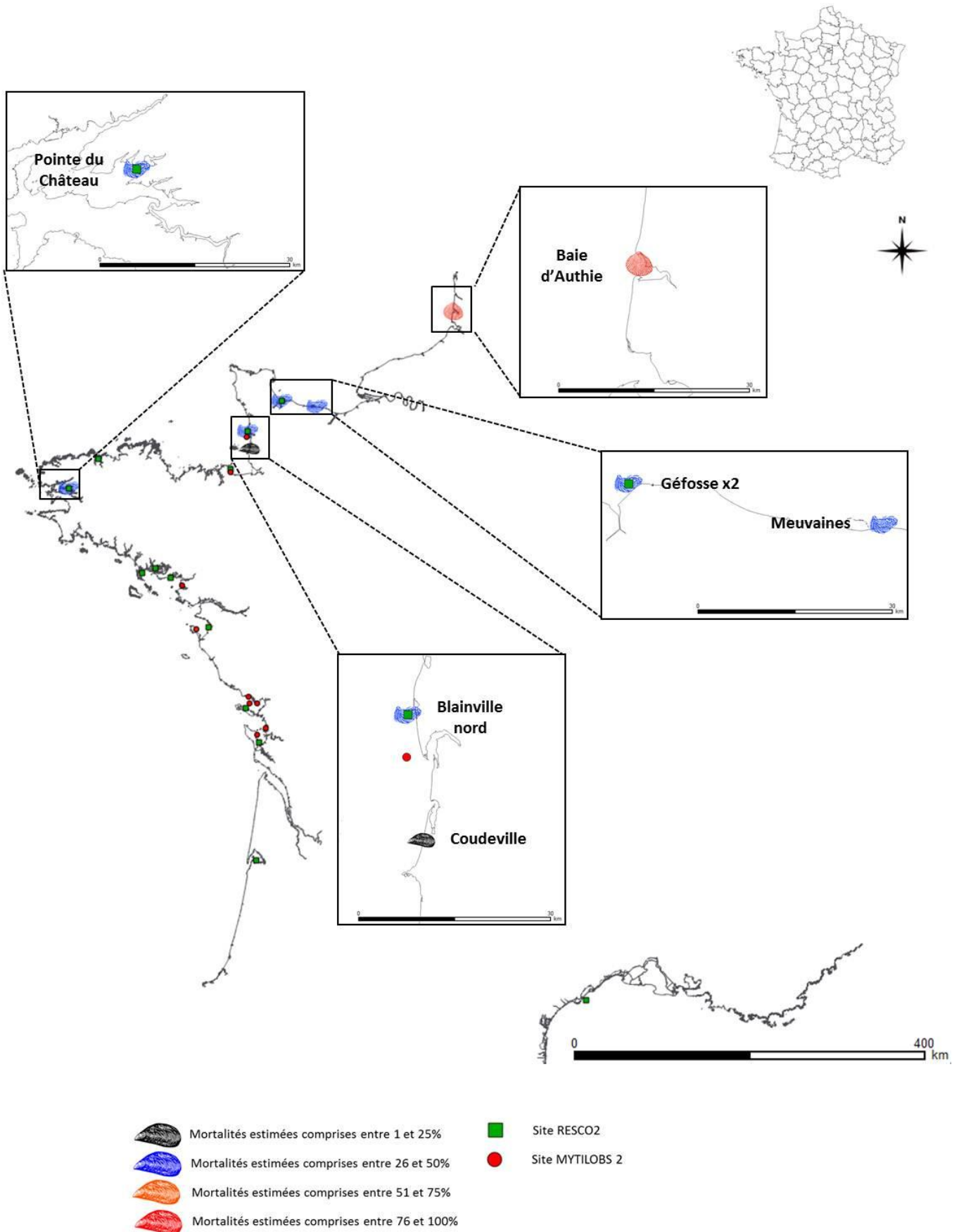
14	Meuvaines	Huîtres creuses	22 Juin 2016	27 Juin 2016	40	Naissain	En attente	<b>Positif</b>	En attente	En attente
----	-----------	-----------------	--------------	--------------	----	----------	------------	----------------	------------	------------

\*Les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevage utilisés (Filières, bouchots...)

- 1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.  
 2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2013 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).  
 3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)  
 4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## II. Synthèse des mortalités de Juin 2016

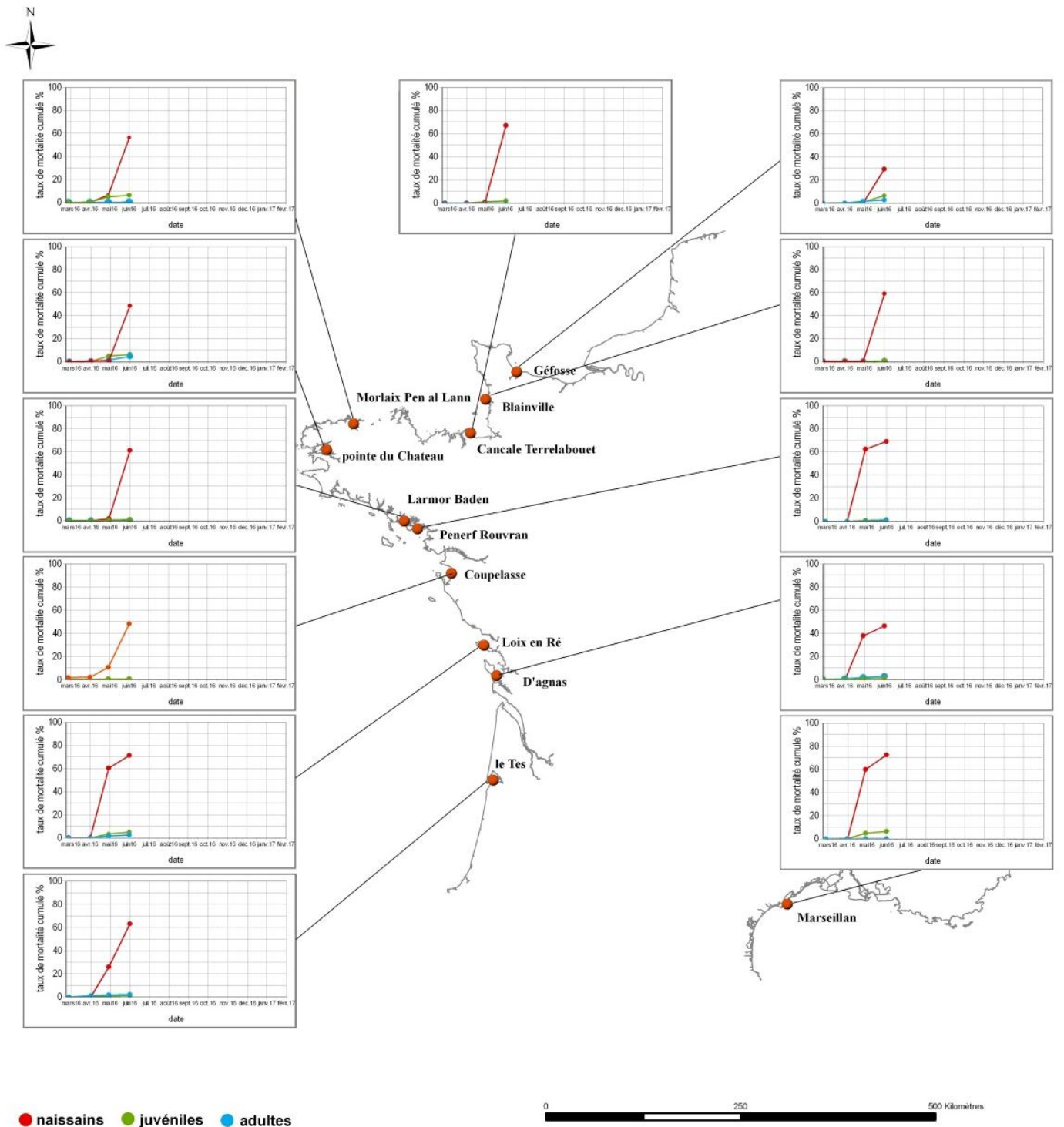
**Figure 1.** Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet d'un prélèvement au mois de Juin.



### III. Synthèse des mortalités cumulées

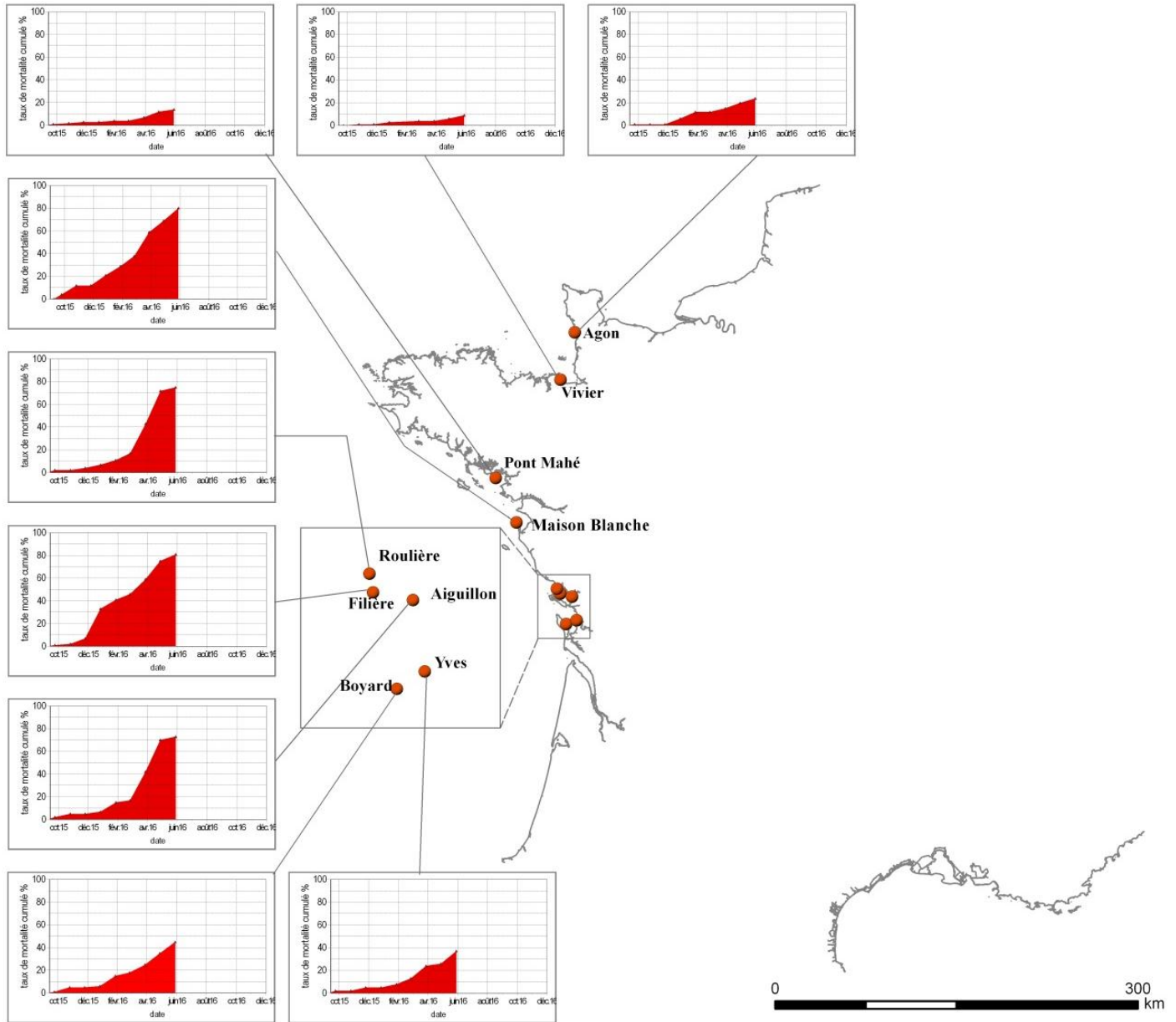
#### 1. Huîtres Creuses-RESCO 2

Figure 2. Carte représentant les mortalités cumulées des Huîtres Creuses pour les sites RESCO 2 au mois de Juin.



## 2. Moules Bleues-MYTILOBS 2

**Figure 3.** Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues pour les sites MYTILOBS 2 au mois de Juin.





L. Canier<sup>1</sup>, E. Fleury<sup>2</sup>, J. Normand<sup>3</sup>, S. Robert<sup>1</sup>, C. Lupo<sup>1</sup>, A. Osta Amigo<sup>1</sup>, C. Garcia<sup>1</sup> & P. Geairon<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ifremer La Tremblade

<sup>2</sup> Ifremer Brest

<sup>3</sup> Ifremer Port-en-Bessin

# Bulletin Surveillance

## Décembre 2016

Depuis 2015, les modalités de surveillance de la santé des mollusques marins mise en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture ont évolué. Le système de surveillance est constitué de **4 dispositifs**, afin de répondre à **2 objectifs**:

**Objectif 1 : Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents** affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique, 3 axes sont mis en place :

**1.** La surveillance planifiée des mortalités de l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO2

**2.** La surveillance planifiée des mortalités de la moule bleue *Mytilus edulis* s'appuyant sur le réseau MYTILOBS2

Ces deux réseaux s'appuient sur un suivi régulier de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers.

**3.** La surveillance événementielle des mortalités des autres espèces de mollusques marins (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) s'appuyant sur le réseau REPAMO2.

Ce réseau s'appuie sur la déclaration de mortalités des conchyliculteurs ou des pêcheurs professionnels aux services déconcentrés de l'Etat, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM).

**Objectif 2 : Détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes exotiques** affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage. Pour répondre à cette problématique un axe est mis en place :

**4.** La surveillance planifiée, ciblée et foncée sur le risque d'introduction et d'installation de *Mikrocytos mackini* chez l'huître creuse *Crassostrea gigas* s'appuyant sur le réseau RESCO 2.

Cette surveillance consiste en une recherche régulière de l'organisme pathogène chez des individus sentinelles déployés sur le site atelier de Loix-en-Ré, préalablement identifié comme à risque élevé d'installation du parasite, au cours des mois de mars et avril, identifiés comme période à risque.

## I. Surveillance des Mortalités

### 1. Surveillance planifiée chez l'huître creuse – RESCO 2

Dpt	Secteur	Modalité de surveillance	Classe d'âge	% mortalité cumulée actuel	Date du prélèvement	% mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio. aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>splendidus</i> <sup>4</sup>
14-50	Géfosse	Planifiée	Naissains	55,9	20-juin-16	29,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	67,8	08-juin-16	2,0	Négatif <sup>1</sup>	Analyses non réalisées		
			Adultes	39,3	Pas de prélèvement réalisé					
50	Blainville nord	Planifiée	Naissains	62,5	08-juin-16	34,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	1,4	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	1,9						
35	Cancalle - Terrelabouet	Planifiée	Naissains	68,0	Pas de prélèvement réalisé					
			Juveniles	3,5						
			Adultes	2,2						
29	Morlaix - Pen al Lann	Planifiée	Naissains	57,9	Pas de prélèvement réalisé					
			Juveniles	8,6						
			Adultes	1,9						
29	Pointe du Château	Planifiée	Naissains	59,8	03-juin-16	43,4	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	25,2	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	23,0						
56	Larmor-Baden	Planifiée	Naissains	62,0	26-mai-16	1,8	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	3,5	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	5,3						
56	Pénerf - Rouvran	Planifiée	Naissains	75,5	24-mai-16	62,4	Négatif <sup>1</sup>	Analyses non réalisées		
			Juveniles	25,6	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	12,3						
44-85	Coupelasse	Planifiée	Naissains	69,0	24-mai-16	10,6	Négatif <sup>1</sup>	Positif	Négatif <sup>1</sup>	Positif
			Juveniles	8,4	Pas de prélèvement réalisé					
			Adultes	2,6						

17-85	Loix-en-Ré	Planifiée	Naissains	<b>76,7</b>	24-mai-16	60,4	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juveniles	<b>13,3</b>	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
			Adultes	<b>7,8</b>						
17	D'Agnas	Planifiée	Naissains	<b>77,9</b>	24-mai-16	38,0	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juveniles	<b>26,5</b>	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
			Adultes	<b>20,0</b>						
33	Le Tes	Planifiée	Naissains	<b>65,5</b>	26-mai-16	25,8	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juveniles	<b>3,7</b>	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
			Adultes	<b>3,0</b>						
34	Marseillan est	Planifiée	Naissains	<b>76,9</b>	23-mai-16	60,0	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
			Juveniles	<b>13,3</b>	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
			Adultes	<b>8,2</b>						

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers RESCO 2 le 09 Mars 2016  
 Informations complémentaires sur [http://www2.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www2.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2016 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www2.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## 2. Surveillance planifiée chez la moule bleue – MYTILOBS

Dpt	Secteur	Modalités de surveillance	Classe d'âge	% de mortalité cumulée actuel	Date de prélèvement	% Mortalité cumulée lors du prélèvement	Résultats des tests diagnostiques			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>Splendidus</i> <sup>4</sup>
50	Agon	Planifiée	< 1 an	43%	11-févr-16	12%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
35	Vivier	Planifiée	< 1 an	21%	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
56	Pont Mahé	Planifiée	< 1 an	27%	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
85	Maison Blanche	Planifiée	< 1 an	84%	09-mars-16	38%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Maison blanche*	Planifiée	< 1 an	11%	16-nov-16	11%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Roulières	Planifiée	< 1 an	84%	22-févr-16	11%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Aiguillon	Planifiée	< 1 an	84%	09-mars-16	38%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17/85	Filières	Planifiée	< 1 an	85%	26-janv-16	33%	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Boyard	Planifiée	< 1 an	49%	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					
17	Yves	Planifiée	< 1 an	61%	<i>Pas de prélèvement réalisé</i>					

Mise à l'eau des individus sur les sites ateliers MYTILOBS 2 en Septembre 2015  
Informations complémentaires sur le [bulletin mensuel MYTILOBS 2](#)

\*prélèvement réalisé sur le site Maison blanche sur le lot de naissain immergé en Septembre 2016 pour la campagne 2017

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2016 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://wwz.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)



### 3. Surveillance événementielle chez les autres coquillages – REPAMO 2

Dpt	Secteur	Espèces	Date d'observation	Date de prélèvement	% de mortalité lors du prélèvement*	Classe d'âge	Résultats des tests diagnostiques			
							Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Herpès virus <sup>3</sup>	<i>Vibrio aestuarianus</i> <sup>4</sup>	Groupe <i>Splendidus</i> <sup>4</sup>
22	Baie de Lannion	Pétoncle noir	07-mars-16	08-mars-16	20%	Juvéniles	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf Le Fiol	Moules bleues	21-mars-16	22-mars-16	ND	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf La Frandière	Moules bleues	04-avr-16	07-avr-16	30%	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
44	La Plaine-sur-Mer	Moules bleues	08-avr-16	20-avr-16	> 50 %	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
50	Utah Beach	Moules bleues	15-avr-16	21-avr-16	< 10 %	Toutes classes	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Pointe de la Roche	Moules bleues	08-avr-16	21-avr-16	30%	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
17	Marsilly	Moules bleues	08-avr-16	21-avr-16	25%	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
56	Les Granges	Moules bleues	03-mai-16	26-avr-16	< 5 %	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<b>Positif</b>
29	Camaret sur Mer	Moules bleues	03-mai-16	09-mai-16	< 25 %	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>

50	Gouville-sur-Mer	Huîtres creuses	24-mai-16	26-mai-16	35%	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
62	Baie d'Authie	Coques	06-juin-16	06-juin-16	50 à 100 %	Toutes classes	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>
50	Coudeville	Moules bleues	06-juin-16	07-juin-16	< 10 %	1 à 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
14	Meuvaine	Huîtres creuses	22-juin-16	27-juin-16	40%	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	<i>non réalisé</i>	<i>non réalisé</i>
50	Est Cotentin, Saint Vaast la Hougue	Huîtres creuses	<b>01-août-16</b>	<b>16-août-16</b>	28%	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
29	Rivière de l'Aven	Moules bleues	<b>29-août-16</b>	<b>07-sept-16</b>	ND	> 2 ans	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
34	Etang de Thau, Bouzigues	Moules méditerranéennes	<b>09-sept-16</b>	<b>19-sept-16</b>	20%	1 à 2 ans	<b>Positif <i>Marteilia refringens</i></b>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>
85	Baie de Bourgneuf, Polder	Huîtres creuses	<b>27-nov-16</b>	<b>05-déc-16</b>	> 80%	< 1 an	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	Négatif <sup>1</sup>	<b>Positif</b>

\*Les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevage utilisés (Filières, bouchots...)

1 Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

2 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2016 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3 Fiche de synthèse sur l'Herpès virus chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If\\_Fiche\\_OsHV-1-04009.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32430/444991/file/If_Fiche_OsHV-1-04009.pdf)

4 Fiche de synthèse sur les vibrions chez les coquillages, [http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If\\_Fiche\\_%20Vibrions\\_0409.pdf](http://www.ifremer.fr/repamo/content/download/32428/444969/file/If_Fiche_%20Vibrions_0409.pdf)

## II. Surveillance planifiée et ciblée de *Mikrocytos mackini* chez l'huître creuse

Lieu	Date	Lot	Organisme pathogène réglementé <sup>2</sup>	Résultats du test diagnostique (nb détectés)
Loix-en-Ré	15-mars-16	Adultes de 30 mois	<i>Bonamia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Marteilia sp.</i>	<b>Positif (1/39)</b>
			<i>Mikrocytos sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Perkinsus sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
Loix-en-Ré	23-mars-16	Adultes de 30 mois	<i>Bonamia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Marteilia sp.</i>	<b>Positif (1/40)</b>
			<i>Mikrocytos sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Perkinsus sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
Loix-en-Ré	06-avr-16	Adultes de 30 mois	<i>Bonamia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Marteilia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Mikrocytos sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Perkinsus sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
Loix-en-Ré	13-avr-16	Adultes de 30 mois	<i>Bonamia sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Marteilia sp.</i>	<b>Positif (3/40)</b>
			<i>Mikrocytos sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>
			<i>Perkinsus sp.</i>	Négatif <sup>1</sup>

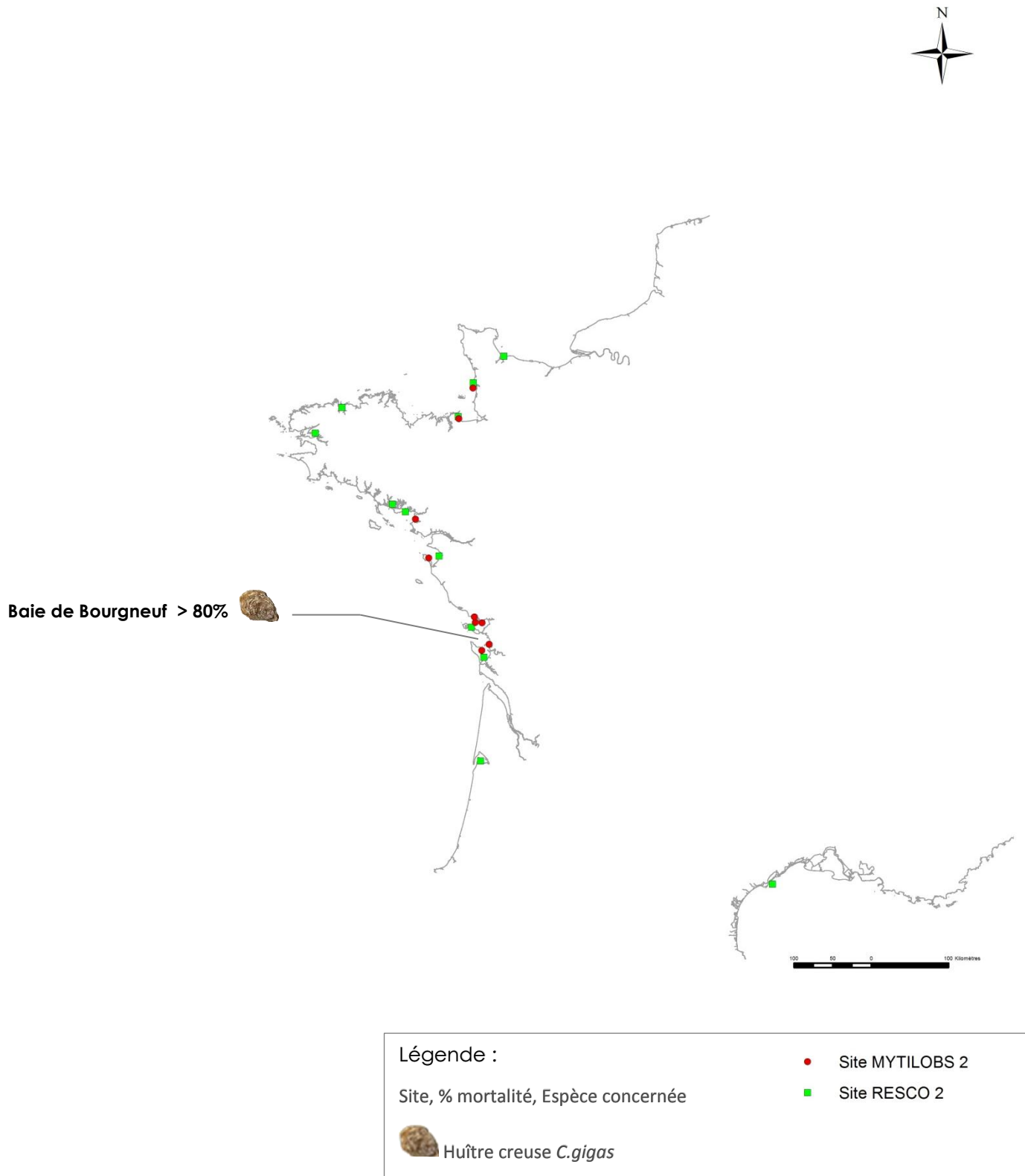
Mise à l'eau des individus sur le site atelier RESCO de Loix-en-Ré en Mars 2014 (Lot NSI produit en août 2013)

<sup>1</sup> Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

<sup>2</sup> Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2016 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

### III. Synthèse des Mortalités de décembre 2016

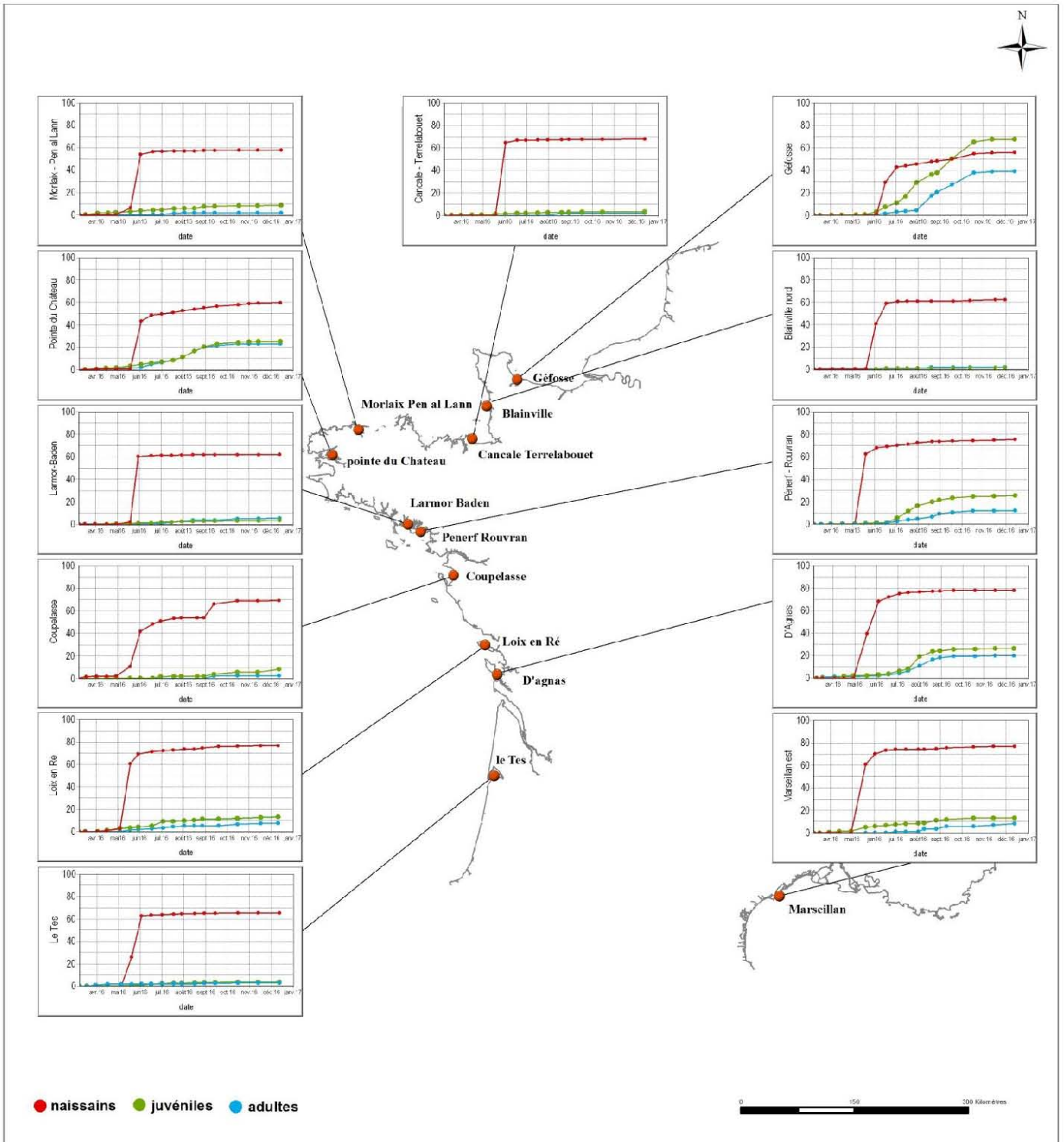
**Figure 1** : Carte représentant les sites touchés par des mortalités ayant fait l'objet d'un prélèvement au mois de décembre.



## IV. Synthèse des mortalités cumulées

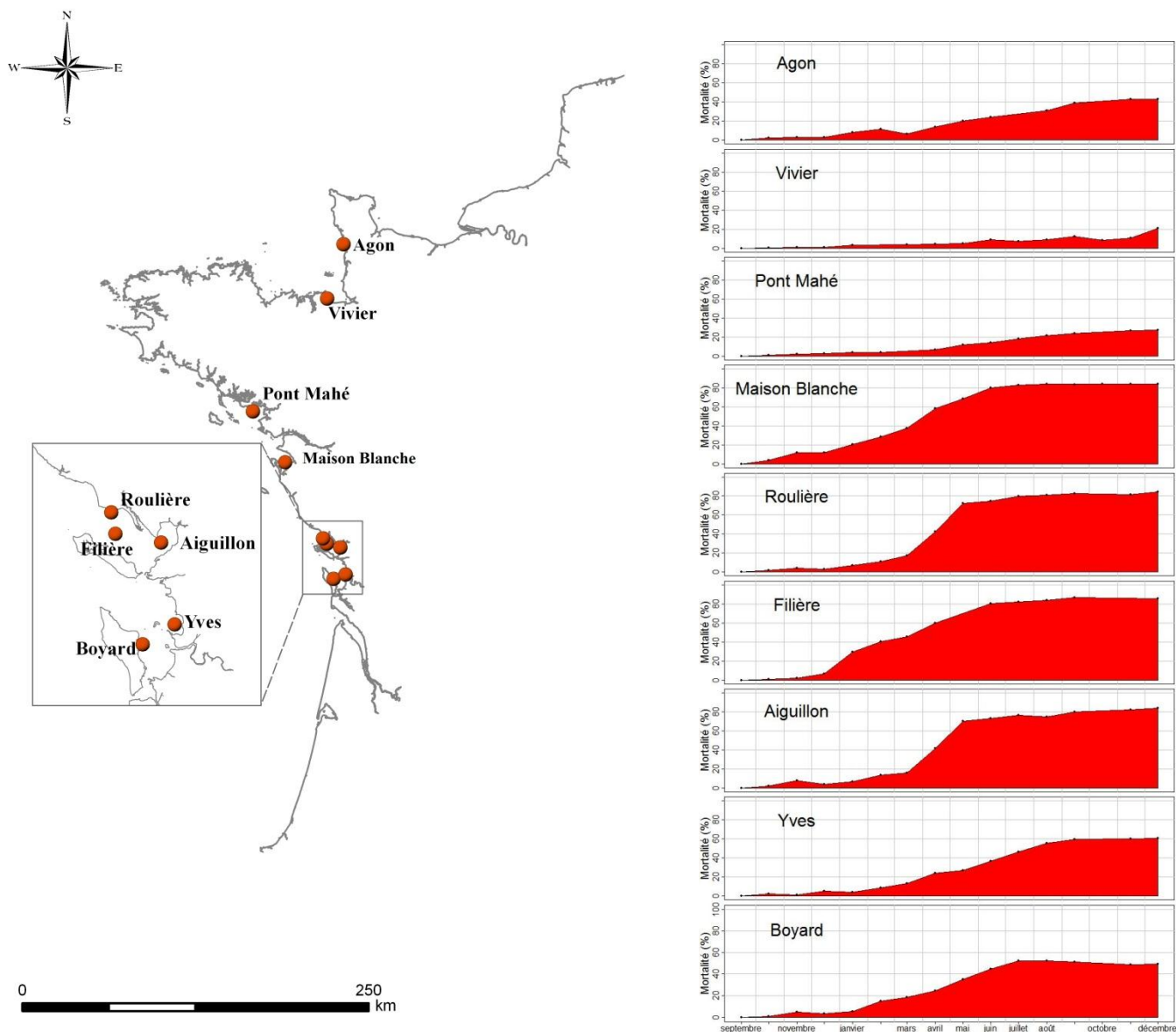
### 1. Huitres Creuses – RESCO 2

**Figure 2** : Carte représentant les mortalités cumulées des huitres creuses sur les sites ateliers RESCO 2 au mois de décembre, pour chaque classe d'âge (naissains, juvéniles, adultes).



## 2. Moules Bleues – MYTILOBS 2

**Figure 3** : Carte représentant les mortalités cumulées des Moules Bleues sur les sites ateliers MYTILOBS 2 au mois de décembre.



**Note** : Pour le site d'Agon, les données de mortalité présentées sont des données corrigées prenant en compte les pertes de cheptel liées à la présence de bigorneaux perceurs (*Nucella lapillus*).